

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 110 (1974)

Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

26

Montreux, le 13 septembre 1974

éducateur

1172

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



Photo Doris Vogt

L'enseignement moderne passe par Kümmerly + Frey

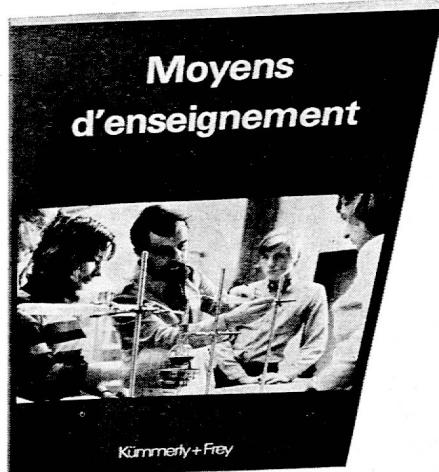
Une présence souhaitée en Suisse romande avec un programme réputé.

Notre conseiller pour la Suisse romande, M. Edgard Christin, se fera un plaisir de vous présenter notre matériel d'enseignement répondant aux exigences d'une école moderne.



Notre conseiller M. Edgard Christin

De formation scientifique, notre délégué a été soigneusement préparé pour résoudre les différents problèmes relatifs à l'équipement de votre école. Son lieu de domicile lui permet de vous joindre rapidement.



Bon pour un catalogue

Je désire :

un exemplaire qui me sera adressé par la poste

un exemplaire que me remettra personnellement M. Christin

un exemplaire qui me sera remis lors de ma visite à Berne

Veuillez marquer d'une X ce qui convient.

Nom :

Prénom :

Nom de l'école :

Numéro postal :

Localité :

Adresse de l'école :

Kümmerly + Frey

Physique, Chimie, Moyens audiovisuels,
Biologie, Géographie, Géologie, Histoire

Hallerstrasse 10, 3001 Berne
Téléphone 031 / 24 06 66/67

Sommaire

LA SPR UNE ET DIVERSE	
L'application du plan romand dans les différents cantons	
Vaud	593
Genève	599
Neuchâtel	606
Jura	609
Fribourg	611
Valais	613
ÉDITORIAL	
Tous à Genève en novembre prochain	589
COMITÉ CENTRAL	
Congrès SPR 1974	590
Jeunesse et Economie	591
Informations SMOPE	591
VAUD	
Congrès culturel de la SPV	594
Journée européenne des écoles	594
Bibliothèque circulante des classes supérieures	595
Association vaudoise des maîtres de classes à options	596
Ecole Pestalozzi à Echichens	596
Liste des nouveaux brevetés 1974	597
Résultats des finales de natation et d'athlétisme	598
GENÈVE	
Rentrée, premières impressions	600
Séance des délégations du 14 juin	605
A propos de l'EPSE	605
NEUCHÂTEL	
Comité central SPN	608
JURA	
Dans le contexte politique actuel	610
Représentation SPJ	610
Il n'y aura pas pléthora en 1974/75	610
A propos de la médiathèque de l'Ecole normale de Delémont	610
Entrée en fonctions du nouveau secrétaire SPJ	610
Appel aux maîtres primaires de 8 et 9 ^e années	611
FРИBOURG	
La SPF fait le point de la situation	612
L'école fribourgeoise en deuil	613
Aux enseignants primaires fribourgeois	613
DIVERS	
En Suisse romande, au cinéma	614
Au Comptoir suisse	615
Le 400 ^e « Crapaud à lunettes »	615

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 379.

Prix de l'abonnement annuel : **Suisse Fr. 30.— ; étranger Fr. 40.—**

Tous à Genève en novembre prochain

Tous les quatre ans, la SPR connaît un événement de taille : son Congrès.

Evénement parce que plusieurs centaines voire plus d'un millier d'enseignants primaires venus de tous les horizons romands se rassemblent, apprennent à mieux se connaître, nouent des contacts personnels, discutent de leur enseignement, de leur situation, tout cela dans un contexte amical et détendu.

Evénement surtout parce que tout congrès signifie discussion, amendements et adoption d'un rapport SPR qui va influencer l'orientation générale de la politique de notre association faîtière. Ainsi, les thèses qui seront adoptées le 9 novembre prochain en la salle communale de Thônex constitueront, pour les organes législatifs et exécutifs de la SPR, une référence durable.

Il est vrai que chaque rapport, partant que chaque congrès, n'a pas le même impact public. Par les sujets qu'ils traitent, certains rapports entraînent de profonds changements dans les structures et les conceptions de l'Ecole. L'exemple frappant nous en est donné par les thèses du rapport sur l'Ecole romande élaboré pour le Congrès de Bienn. D'autres en revanche proposent plutôt une réflexion interne à la profession, s'attaquent à des problèmes plus spécifiques tel celui de La Chaux-de-Fonds sur l'éducation permanente des enseignants. Il n'en demeure pas moins, quel que soit le sujet traité, que les retombées sont nombreuses extérieurement ou sur un plan interne.

Quel sera le devenir du rapport 1974 ? Nul ne peut encore, avec précision, le supputer. Cependant, le thème traité « Ecole : perspectives nouvelles » ne peut et ne doit pas, dans le contexte actuel, laisser indifférents les principaux intéressés à l'avenir de l'Ecole, qu'ils soient parents, enseignants ou représentants des autorités scolaires locales, cantonales ou romandes. Ses implications dans les domaines pédagogique, social, économique et politique sont incontestables.

Vous avez reçu ou allez recevoir le texte de ce rapport. Il est indispensable que vous le lisiez attentivement ou, pour le moins, que vous preniez connaissance des thèses essentielles qu'il propose. Vous êtes directement concernés par l'intermédiaire des engagements que prendra la SPR après ce congrès. Il est donc nécessaire aussi que vous vous engagiez à ce propos dans le cadre de votre collège, de votre section cantonale et surtout que vous veniez vous exprimer, à Genève, le 9 novembre prochain.

*Tous les renseignements utiles sur l'organisation pratique et financière de votre séjour à Genève vous seront communiqués dans les prochains numéros de l'**« Educateur »**.*

Un mot encore : durant plus d'une année, une équipe de collègues ont sacrifié tranquillité et loisirs pour lire, compulsier, discuter et rédiger finalement cet important document. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos premiers remerciements. Ils ont d'ores et déjà contribué à notre prise de conscience à propos des grands courants qui parcourent l'Ecole de 1974.

Quelles que soient donc votre position et votre conception à propos de votre métier, le rendez-vous est donc fixé.

A bientôt !

F. Bourquin.

33^e CONGRES SPR 1974

L'ECOLE: PERSPECTIVES NOUVELLES

Bien sûr, le 33^e Congrès de la SPR c'est avant tout le rapport :

L'ÉCOLE : PERSPECTIVES NOUVELLES

Vous l'avez reçu. Ouvrez-le !
Lisez-le ! Commentez-le !

Mais le Congrès, c'est aussi l'exposition

L'ENSEIGNANT - ARTISTE

De nombreux collègues ont déjà pris contact avec nous. C'est le dernier moment pour surmonter votre timidité ou vos réticences.

Peintres, photographes, sculpteurs, tisserands, vous qui avez quelque chose à faire valoir, décrochez votre téléphone et faites le N° (022) 51 24 57 (E. Bürgler).

Le Congrès, c'est peut-être l'occasion de

RENCONTRES entre passionnés de la Bande dessinée, entre collègues intéressés par le cinéma à l'école, par la marionnette en tant que moyen d'expression, etc., etc.

Vous qui souhaitez établir des contacts à propos de votre centre d'intérêt privilégié, saisissez l'occasion unique du Congrès et téléphonez au (022) 41 73 22 (R. Grob).

Le Congrès, c'est enfin une des trop rares possibilités de voir, d'entendre et de rencontrer

ANNE SYLVESTRE dans son tour de chant.

Au programme de la soirée, pour votre plaisir :
un orchestre de BALALAÏKAS, Denys SURDEZ, les QUIDAMS et Pierre-André MARCHAND.

RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE DU 9 NOVEMBRE

Point n'est besoin de faire partie de comités, de commissions et autres groupes de travail pour participer au Congrès.

LE CONGRÈS EST OUVERT A TOUS

Bientôt dans l'« Educateur » des informations plus précises et les bulletins d'inscriptions.

Le comité d'organisation.

JEUNESSE ET ÉCONOMIE

14^e Séminaire pédagogique

La dépendance du système scolaire par rapport à l'économie

Vendredi 27 septembre 1974 - Restaurant du Rond-Point de Beaulieu - Lausanne

Journée d'étude de la Société pédagogique romande

Programme

Dès 9 h. 30 : accueil des participant(e)s.
10 h. : allocution de bienvenue de M. Jean-Jacques Maspéro, président de la SPR - Exposé de M. Jean-Claude Badoux, rédacteur de l'*« Educateur »*, La Conversion-sur-Lutry : **L'école et l'économie.**

10 h. 45 : Exposé de M. Roger Décosterd, chef du département du personnel, Nestlé Alimentana, Vevey : **Système scolaire et économie.**

11 h. 15 : Exposé de M. François Portner, secrétaire central de la FOBB, Lausanne : **Formation professionnelle et besoins de l'économie.**

11 h. 45 : Formation définitive des groupes de travail.

12 h. : Apéritifs et repas.

14 h. 15 : **L'école doit-elle dépendre de l'économie.** Conception en groupes de travail des questions à débattre lors de la table ronde.

15 h. : Table ronde à laquelle prendront part, en compagnie des conférenciers du matin, les personnalités suivantes : M^{me} Müller, Association vaudoise des Parents d'élèves, Lausanne ; M. Michael Huberman, direction de l'EPSE (Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation), Genève ; M. André-Georges Leresche, membre du comité central de la SPR ; M. Félicien Morel, secrétaire central de l'Union PTT, Berne.

17 h. : Clôture de la journée.

L'école et l'économie

Dans le contexte général des facteurs qui influencent la marche de l'école, il en est un dont il faut parler un peu plus longuement : l'économie. C'est pour cette raison que la commission romande de JEUNESSE & ÉCONOMIE, d'entente avec le comité central de la SPR — Société pédagogique romande — n'a pas hésité à choisir ce thème pour en débattre lors de sa prochaine journée d'information.

« La dépendance du système scolaire par rapport à l'économie », en d'autres termes, l'école est-elle subordonnée ou non à l'économie est un thème essentiellement politique. S'il concerne bien sûr les enseignants au premier chef, il met en cause directement ou indirectement les milieux économiques et politiques.

Nous y entendrons, c'est certain, les tenants d'une école absolument dégagée de toute obligation envers l'économie en général, l'industrie en particulier. Ceux donc qui croient que l'école doit favoriser exclusivement l'épanouissement de l'individu et la construction de sa personnalité.

A l'opposé, nous rencontrons des responsables de l'économie, des entreprises qui souhaitent au contraire que l'école permette le passage progressif de l'enfant à l'adolescent et à l'homme intégré au système économique que nous vivons.

Il ne nous appartient pas ici de trancher entre ces deux positions extrêmes ; le séminaire, notamment par la réflexion de groupes de travail, permettra certainement une approche plus nuancée de la question. Toutefois et si l'on se réfère aux systèmes scolaires que nous connaissons en Suisse romande, force nous est de reconnaître que nous vivons un certain compromis des deux thèses exposées brièvement plus haut. Ce compromis est-il acceptable à l'heure actuelle, permet-il à la fois le développement harmonieux de l'individu et son intégration dans la vie professionnelle, sociale, économique et politique ? La technologie de nos civilisations occidentales, la spécialisation toujours plus poussée constatée dans la majeure partie des professions, n'appellent-elles pas une autre réflexion ? Les critères d'efficacité et de rendement doivent-ils seuls être pris en considération ? Autant de questions, autant de réponses différentes selon les conceptions de vie et aussi les orientations sociales et politiques des interlocuteurs de JEUNESSE & ÉCONOMIE.

Quelques renseignements pratiques

- Restaurant du Rond-Point de Beaulieu, Lausanne. Tél. (021) 24 24 01. Angle avenue Jomini/avenue des Bergières.
- Parking facile à proximité.
- Apéritif et repas offert par la société « Jeunesse et Economie » ; boissons à la charge des participant(e)s.

Organisation de cette journée d'étude

« JEUNESSE & ÉCONOMIE

M. Jean-Claude Delaude
Centre d'information et de relations publiques - CIPR
81, route de l'Aire
1211 GENÈVE 26
Tél. (022) 43 52 00.

Inscriptions

Auprès de votre association cantonale.

Information CMOPE

La visite du secrétaire général de la CMOPE au Chili et les effets du coup d'Etat

Le secrétaire général de la CMOPE, John Thompson, s'est rendu à Santiago (Chili) du 30 janvier au 1^{er} février. C'était sa quatrième mission dans ce pays, où il n'était pas retourné depuis que le Gouvernement du président (déposé)

Allende et l'Organisation nationale des enseignants (SUTE) l'avaient invité à assister au Congrès national de l'éducation en 1971. Cette récente mission était la première visite de la part d'une organisation internationale d'enseignants depuis le changement de gouvernement en septembre dernier. Elle avait un double objet : analyser les effets du changement

sur les enseignants et les organisations d'enseignants et montrer que les organisations d'enseignants du monde entier se préoccupent de leurs collègues chiliens.

Avant sa visite, M. Thompson avait câblé au vice-amiral Hugo Castro, responsable de l'éducation au sein de la Junta, qui avait répondu que « les visites de représentants internationaux sont officieuses lorsqu'elles ne sont pas faites sur invitation » et qu'il serait absent aux dates indiquées par M. Thompson. Cependant, M. Thompson a rencontré de hauts fonctionnaires du Ministère chilien de l'éducation et n'a pas eu de difficultés à obtenir des informations, ni à établir des contacts. Avant d'aller au Chili, M. Thompson avait rencontré à Panama Mario Astorga, ex-président de l'ancienne Unión de Profesores de Chile et premier ministre de l'éducation du président Allende. La CMOPE a accordé à M. Astorga, en sa qualité d'ancien président d'une organisation d'enseignants avec laquelle elle a activement collaboré, une assistance financière qui lui permettra d'établir ses plans d'avenir.

Antécédents politiques du coup d'Etat

Le Gouvernement du président Allende (Unidad Popular), élu en 1970, avait entrepris diverses transformations socio-politiques qui rencontrèrent soit un soutien total, soit une opposition totale et posèrent des problèmes économiques attribués selon le cas à des ingérences extérieures ou à une mauvaise gestion intérieure. En outre, le fait qu'un très grand nombre des adversaires du président Allende aient cru que les extrémistes de gauche renforçaient leur influence et étaient sur le point de faire un coup d'Etat est un facteur qui a joué un rôle important dans la prise du pouvoir par les militaires, le 11 septembre 1973. Les partisans du président Allende soutiennent cependant qu'il y avait fort peu d'extrémistes au sein de l'Unidad Popular et que l'argument précité n'est utilisé que pour justifier le coup d'Etat des forces armées.

Les organisations d'enseignants : le Sindicato Único de Trabajadores en Educación

La CMOPE a eu des relations amicales avec le SUTE depuis sa formation en 1970. Le SUTE, qui avait réuni des groupes d'enseignants et des groupes d'autres travailleurs du secteur de l'enseignement, reflétait leurs tendances politiques (radicales, démocrates-chrétiennes, socialistes et communistes). Les résultats des élections des 41 membres du Conseil du SUTE, rendus publics au début de 1973 et contestés par les démocrates-chrétiens, avaient donné 21 sièges à

l'Unidad Popular et 20 aux démocrates-chrétiens. Le Presidium du SUTE, dont les 15 sièges auraient dû, selon les démocrates-chrétiens, être répartis de la même façon (c'est-à-dire huit et sept), comptait en fait 13 membres de l'Unidad Popular et deux membres démocrates-chrétiens, l'Unidad Popular ayant estimé qu'il devait refléter le point de vue de la majorité du Conseil. Il a été allégué par la suite que le SUTE et ses fonds étaient utilisés à des fins politiques et non pour servir impartiallement les intérêts syndicaux de tous ses membres. Des accusations analogues ont été portées contre le Service social des enseignants. Une commission enquête actuellement sur ces accusations. On ne sait pas encore si l'enquête sur l'emploi des fonds du SUTE débouchera sur l'inculpation de certains de ses dirigeants.

Le coup d'Etat et ses conséquences

Un grand nombre d'enseignants membres du SUTE, mais aucun de ses dirigeants nationaux, ont été arrêtés aux fins d'enquête le 11 septembre ou immédiatement après. Un enseignant au moins a été tué à Santiago, mais aucun ne semble avoir été exécuté ni condamné à une peine d'emprisonnement. Quelques dirigeants provinciaux du SUTE cependant ont été arrêtés ; on a indiqué d'une manière générale que les mesures prises contre les enseignants ont été plus rigoureuses hors de Santiago que dans la capitale. Toutefois, M. Thompson n'a pas été informé que des enseignants nommément désignés aient été victimes de brutalités ; étant donné qu'ils ont été traités comme les autres détenus, les constatations de ceux qui se préoccupent de la protection des droits de l'homme seront bien entendu valables également pour ce qui concerne les enseignants.

Les autorités militaires attestent que des membres du SUTE n'ont été arrêtés que pour avoir résisté au coup d'Etat et que les partisans de l'Unidad Popular ont touché leurs salaires pendant leur détention et ont été soit maintenus dans leurs postes, soit affectés à de nouveaux postes. Sergio Astorga (frère de Mario Astorga), président du SUTE et inspecteur de l'enseignement secondaire, a été transféré à un poste dans une école primaire. Il a été arrêté en janvier pour avoir été associé à la distribution illicite d'une brochure antigouvernementale. M. Thompson a exprimé l'inquiétude que lui causait cette détention lorsqu'il a visité le Ministère de l'éducation et il se tiendra au courant des résultats de l'enquête ouverte à ce sujet. Le secrétaire général du SUTE a également perdu son poste à la suite d'une déclaration du Ministère

de l'éducation selon laquelle il était associé au coup d'Etat communiste soupçonné, accusation qu'il repousse.

Le nombre des enseignants qui ont été licenciés ou transférés n'est pas certain, mais il semble que ce soit dans les provinces du Sud qu'ils aient été le plus touchés car, selon les partisans de la Junta, c'était dans cette région que les enseignants étaient les plus actifs sur le plan de la politique et de la propagande et qu'il y avait également la plus forte concentration d'installations de formation para-militaire. Cependant, les partisans de l'Unidad Popular soulignent que les révolutionnaires extrémistes ne représentaient qu'environ un pour cent des membres du SUTE.

Le SUTE, comme d'autres syndicats de différents secteurs, existe encore, bien que la centrale syndicale à laquelle il était affilié ait été mise hors la loi. Les activités du SUTE ont été suspendues jusqu'à la fin des enquêtes en cours. Cependant, le Gouvernement prépare également une réorganisation du syndicat des enseignants.

Les partisans de l'Unidad Popular au sein du SUTE souhaitent qu'une commission internationale composée de représentants de la CMOPE, de la Confederation of American Educators et de la Fédération internationale syndicale de l'enseignement se rende au Chili. La CMOPE étudie actuellement cette possibilité.

La Fédération des enseignants des écoles privées (FETEP)

A la suite du coup d'Etat, le trésorier et le président de la FETEP ont été nommés au Ministère de l'éducation, le second (que M. Thompson a rencontré) en qualité de directeur de l'enseignement primaire et de la formation pédagogique. Les nominations de dirigeants d'organisations d'enseignants à des postes au Ministère ne sont pas rares après un changement de gouvernement au Chili et un certain nombre des dirigeants du SUTE avaient bénéficié de promotions analogues lorsque le président Allende avait pris le pouvoir. Le nouveau président de la FETEP a informé M. Thompson qu'à la date du 9 septembre, il était détenu par l'Unidad Popular et qu'un coup d'Etat de l'aile d'extrême-gauche était alors imminent.

La FETEP s'est toujours intéressée et s'intéresse encore à une association plus étroite avec la CMOPE. La CMOPE s'en félicite mais ne voudrait pas compromettre ses relations avec le SUTE, représentant de l'éducation publique, qui est le secteur dont se préoccupent le plus la majorité de ses membres.

L'avenir des organisations d'enseignants

Le Gouvernement a l'intention d'établir un « Colegio » de tous les enseignants de l'enseignement privé et public, secondaire et supérieur. Il est probable qu'au début le Conseil du Colegio sera composé surtout de démocrates-chrétiens étant donné l'influence qu'ils exercent dans le secteur privé (28 pour cent de l'enseignement au Chili), le nombre important de voix qu'ils ont obtenu aux dernières élections du SUTE et leur position dans l'horizon politique actuel. Comme le SUTE et ses prédecesseurs, le Colegio serait établi par une loi conformément aux règlements applicables aux fonctionnaires chiliens.

Il apparaît donc que les radicaux qui, depuis des années, avaient occupé une place prépondérante parmi les enseignants et collaboré avec la CMOPE et avec la FISE sans être affiliés ni à l'une ni à l'autre, sont le groupe qui a le plus souffert des événements récents. Leur position dans l'Exécutif du SUTE s'est affaiblie lorsque l'Unidad Popular a perdu le soutien des enseignants ; et ils risquent

même d'être maintenant exclus de la direction du mouvement organisé officiel des enseignants en raison du soutien qu'ils ont accordé à l'Unidad Popular.

Conclusion

Depuis de nombreuses années, la CMOPE s'est activement efforcée de trouver des solutions pratiques dans des cas tels que celui du Chili en étudiant la situation où se trouvait la profession enseignante, les enfants dont elle s'occupe et les objectifs de la nation en matière d'éducation. Se refusant d'accepter des avantages à court terme, des rapports de presse simplifiés à l'excès et des allégations souvent exagérées de l'une ou l'autre des parties, la CMOPE espère que les actions qu'elle entreprend peuvent bénéficier du soutien total des organisations nationales d'enseignement de toutes les tendances et contribuer ainsi à protéger d'une façon plus significative encore les intérêts des enseignants concernés. C'est dans cet esprit que la CMOPE décidera des mesures qui devront être prises à l'avenir dans le cas du Chili.

sont aussi en 2^e année. Une activité manuelle destinée aux garçons et filles remplacera les travaux à l'aiguille en 1^{re}, voire 2^e année, si ces deux ans sont réunis dans la même classe, dès l'automne 1975. Les maîtresses primaires et de travaux à l'aiguille suivront des cours de recyclage dès cet automne à ce sujet. Culture physique, dès longtemps d'ailleurs partiellement harmonisée par la présence de directives et d'un manuel fédéraux, français, etc., suivront selon les échéances fixées par le calendrier romand déjà cité, dit-on.

Préparation des maîtres

Le « Centre de perfectionnement » du département prévoit un nombre égal d'heures consacrées au recyclage des maîtres et à leur perfectionnement. Les premières, obligatoires, précèdent l'introduction d'un nouveau programme ; tout le corps enseignant a ainsi déjà été converti en mathématiques. Une commission spéciale est actuellement à la tâche afin d'organiser le recyclage en français. Parmi les autres cours, plusieurs, en linguistique en particulier, préparent également la voie aux modifications à venir.

Evaluation

Vaud, d'autre part, participe à deux travaux entrepris sur le plan romand en collaboration avec l'IRDP. Il s'agit des évaluations des programmes et des moyens d'enseignement des mathématiques ainsi que, pour une trentaine de classes, de l'apprentissage de la lecture.

Remarquons enfin que l'ancien chef du service primaire, M. Cavin, rompu depuis des années à ces problèmes, est le délégué du département à la coordination romande. Il le représente en particulier à l'IRDP, à CORMEP, à CIRCE I et II ; il continue en outre à participer à la Conférence des chefs de service de l'enseignement primaire de Suisse romande qui lui confie des travaux spéciaux.

En conclusion, j'ai le sentiment d'avoir essayé de décrire un iceberg. A l'image de ce bloc de glace dont seule une très faible partie émerge, l'école romande ne se signale encore que par de trop rares réalisations dans notre canton ; le travail important et indispensable de préparation qui se poursuit normalement reste méconnu ou inconnu de la plupart.

J. Kammermann.

Concordat suisse

Pour l'essentiel, il est entièrement entré dans les faits ou en voie de l'être. Au terme d'une année « longue », le cycle scolaire annuel débute après les vacances estivales dès septembre 1973. L'abaissement d'un an du début de la scolarité par l'admission de volées de 14 mois est en cours.

Programme CIRCE

Le plan élaboré par CIRCE I, admis par tous les cantons concernés et au sujet duquel l'« Educateur » renseigna en son temps, est suivi. Rappelons qu'il fixe à 1978 l'introduction des derniers programmes, délai très bref si l'on veut préalablement choisir des méthodes communes et créer des moyens d'enseignement originaux. Depuis un an, les mathématiques modernes sont généralisées en 1^{re} année ; à partir de la présente rentrée, elles le

Vaud

LA SPR UNE ET DIVERSE

L'application du plan romand dans le canton de Vaud

Dans la mesure où tel est l'intérêt bien compris des enfants et du pays, Vaud transforme peu à peu ses institutions scolaires afin d'améliorer la coordination entre ses structures et ses programmes et celles et ceux des autres cantons romands. Il se conforme ainsi aux décisions de la Conférence des chefs de départements de l'Instruction publique de Suisse romande et aux travaux de CIRCE I ainsi qu'aux clauses du Concordat scolaire fédéral auquel il a adhéré. Sans précipitation intempestive ni coupable lenteur, il réalise, étudie, prépare au rythme des autres cantons d'expression française. La tâche de son département est cependant tout à la fois facilitée et rendue plus complexe par la simultanéité de la réforme générale de notre système scolaire.

Réalisations et travaux en cours touchent à quatre domaines principaux.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

Programme des cours.

Rectification des dates : cours N° 310, broderie ; cours N° 311, broderie et application à la machine.

Dates réelles : les 3, 4 et 5 avril 1975, pour les deux cours.

2^e Congrès culturel de la Société pédagogique vaudoise et assemblée extraordinaire

Yverdon, samedi 5 octobre 1974, Aula Magna, Château.

14 h. : assemblée extraordinaire.

Ordre du jour : 1. Statuts de la SPR (adoption des articles 14, 28, 29) ; 2. Admission de l'« Association vaudoise des maîtres de l'enseignement spécialisé » et de ses membres dans la SPV ; modifications nécessaires des statuts de notre société.

15 h. : assemblée statutaire d'automne.

Ordre du jour : 1. Adoption du procès-verbal du 1^{er} congrès culturel. 2. Communications du comité cantonal. 3. Conférence de M. Jacques Picard : **Problèmes de l'environnement.**

17 h. : Activités au choix des participants.

- Entretien avec le conférencier.
- Visite d'un atelier de poterie (Centre artisanal de Corcelettes).
- Visite du Château et de l'Hôtel de Ville.
- Visite des bâtiments du CESSNOV (Centre d'enseignement secondaire supérieur du nord-ouest vaudois).

18.30 : **Gaby Marchand.** Tour de chant.
19 h. 30 : **Repas en commun.**

Caves du Château - Jambon à l'os - Aux frais des participants.

CONGRÈS D'AUTOMNE

Conférence de M. Jacques Picard, océanographe.

« Problèmes de l'environnement » et présentation d'un film sur le Gulf Stream.

Il y a 10 ans, lors de l'EXPO, le méssocaphe fit son entrée dans le monde. Grâce à ce submersible civil, des milliers de personnes ont pu voir le Léman pollué, visiter ce monde inconnu, mais dont notre vie dépend. Par la suite, M. Picard se réfugia aux Etats-Unis où il entreprit la construction d'un engin semblable, qui lui permit de descendre le courant du Gulf Stream, étudiant, entre autres, les effets de la pollution dans ce milieu spécial. Par la suite, il rentra au

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer jusqu'au 23 septembre au Secrétariat général SPV, chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne.

* Biffer ce qui ne convient pas.

Je soussigné participerai, à l'issue de l'assemblée statutaire du 5 octobre 1974,

dès 17 heures :

- * à l'entretien avec le conférencier
- * à la visite d'un atelier de poterie (Centre artisanal de Corcelettes)
- * à la visite du Château et de l'Hôtel de Ville
- * à la visite des bâtiments du CESSNOV

dès 18 heures 30 :

- * au tour de chant de Gaby Marchand

dès 19 heures 30 :

- * au repas en commun (à mes frais)

Nom et prénom : _____

Adresse précise : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature : _____

« La journée européenne des écoles »

Présidée par M. von Moos, ancien conseiller fédéral, un comité suisse pour la sauvegarde du patrimoine national a été fondé et nous appuie.

Notre appel s'adresse à **toutes** les écoles vaudoises, de quelque degré qu'elles soient. Les travaux peuvent être individuels ou collectifs (école, classe, équipe). Ils seront appréciés par le jury cantonal qui présentera les meilleurs d'entre eux au jury suisse. Le Département de l'instruction publique se plaît à récompenser chaque participant. En outre, les lauréats seront invités, selon la coutume, au camp de la J.E.E. qui se tiendra l'été prochain en Allemagne.

Cette année-ci, il a eu lieu à Zurich-Rapperswil.

Les sujets proposés à notre jeunesse sont de toute actualité et notre canton, dans chacune de ses régions, est particulièrement riche d'un patrimoine national à protéger et à mieux connaître. De nombreuses classes ont eu déjà l'idée d'en faire des études ou des monographies fort remarquées.

Nous voulons espérer que Vaud occupera une place en tête du palmarès final, en 1975.

Thèmes choisis par le Comité international et retenus par le Comité suisse

A. DESSIN (jusqu'à 14 ans)

2 sujets à choix, tous deux individuels ou collectifs.

1. Avec la devise « un avenir pour notre passé » une vaste campagne d'information est entreprise pour inviter les Européens à prendre une conscience accrue des valeurs artistiques et historiques dignes d'être préservées.

Montrez par un dessin, des photos, des diapositives ou un film, les bâtiments anciens ou les ensembles architecturaux qui illustrent le mieux le passé de votre région.

Ou bien, dessinez une affiche invitante les jeunes à contribuer activement à la préservation du patrimoine architectural.

2. Décorez un foulard, une écharpe, une cravate ou un tee-shirt à l'intention des jeunes Européens qui participeraient à une rencontre (moyens utilisés : batik, peinture, imprimerie, broderie...).

B. RÉDACTION (de 14 à 16 ans)

Travail individuel

1 sujet

Imaginez que la nécessité ou le dévelop-

Journée européenne des écoles

A l'initiative du Conseil de l'Europe, « 1975 » sera « L'année européenne du patrimoine national ».

Cette année également, les écoles vaudoises de toutes catégories sont invitées à participer aux concours proposés pour

pement d'une région oblige à sacrifier un site ou un monument de valeur. Quelle serait **votre** réaction ?

C. DISSERTATION (de 16 à 21 ans)

1 sujet individuel

Les pouvoirs publics consacrent des sommes plus ou moins importantes à la protection du patrimoine architectural ou des traditions nationales et régionales.

1 sujet collectif

Choisissez un problème international qui a des répercussions sur le sort des pays européens. Pouvez-vous suggérer,

pour le résoudre, une politique qui serait commune aux nations d'Europe ? Imaginez les arguments pour et contre qui pourraient être avancés à son sujet.

IMPORTANT

Tous les travaux (ne pas plier les dessins) doivent être envoyés

jusqu'au 10 janvier 1975

à M. F. Rostan, président du jury vaudois, chemin de Bellevue 30, 1005 Lausanne.

*Gaston Bory,
délégué du Dept. de I.P.C.
à la J.E.E.*

Bibliothèque circulante des classes supérieures

Communiqué : La Bibliothèque circulante des classes supérieures du canton de Vaud met à la disposition de ses membres, des collections de 30 ouvrages de lecture, en œuvres complètes ou en extraits. La classe dispose de ces œuvres pendant env. 3 mois et reçoit 3 envois par année.

Pour être membre, il suffit de s'acquitter de la cotisation de Fr. 10.— par an, somme qui couvre les frais d'administration et les ports. Le retour des envois à la Bibl. est gratuit pour les membres.

Les membres s'engagent :

1. à respecter les délais ;
2. à faire soigner les collections, il est interdit d'y faire des inscriptions ;
3. à recouvrir les brochures qui ne le seraient pas.

Pour la commande, au moyen du bulletin ci-dessous, vous indiquez pour chaque période 3 œuvres dans l'ordre de préférence. Ces trois possibilités permettent au bibliothécaire de vous servir, même si l'œuvre désirée est déjà sortie. Pour 1974-75 les trois envois auront lieu en septembre, janvier et avril.

Ce bulletin est à retourner au plus tôt, au plus tard le 15 septembre à Bibliothèque circulante des Cl. sup. Collège St-Roch, 1004 **Lausanne**.

Michel Besençon.

LISTE DES ŒUVRES

A DISPOSITION

- 099 Anouilh : Le voyageur sans bagages
- 100 Balzac : Eugénie Grandet
- 101 Balzac : Le Père Goriot
- 110 Beaumarchais : Le Barbier de Séville
- 120 Bernardin de Saint-Pierre : Paul et Virginie
- 130 Camus : La Peste
- 131 Cesbron : Notre Prison est un royaume
- 140 Chateaubriand : Mémoires d'outre-tombe
- 141 Chateaubriand : Atala
- 150 Colette : Pages choisies
- 160 Corneille : Le Cid
- 161 Corneille : Horace
- 162 Corneille : Polyeucte
- 170 Daudet : Les Lettres de mon Moulin
- 171 Daudet : Le Petit Chose
- 180 Divers : Les Contes du Moyen Age
- 181 Divers : La Farce de Maître Pathelin
- 182 Divers : Le Roman de Renart
- 183 Doyle : Son dernier coup d'archet
- 190 Duhamel : Pages choisies
- 195 Durrel : Féeries dans l'Ile
- 200 Flaubert : Contes
- 210 Fournier : Le Grand Meaulnes
- 220 France : Nos Enfants
- 230 Gautier : Pages choisies
- 240 Hemingway : Le Vieil Homme et la Mer
- 250 Hugo : Les Misérables I
- 251 Hugo : Les Misérables II
- 260 Jotterand : Textes d'éducation morale
- 270 Keller : L'habit fait le moine
- 280 Kessel : Le Lion
- 290 La Bruyère : Les caractères
- 291 Landry : Davel
- 300 Lamartine : Graziella
- 310 Martin du Gard : Les Thibault I
- 311 Martin du Gard : Les Thibault II
- 320 Maupassant : Contes
- 321 Maupassant : Croquis de Normandie
- 330 Mérimée : Colomba
- 331 Mérimée : Nouvelles
- 340 Molière : L'Avare
- 341 Molière : Le Bourgeois
- 342 Molière : Le Malade imaginaire
- 343 Molière : Les Précieuses ridicules
- 344 Molière : Les Femmes savantes
- 350 Monnier : Causeries et nouvelles
- 360 OSLJ : Edison
- 361 OSLJ : Léopold Robert
- 362 OSLJ : Magellan
- 369 Pagnol : La Gloire de mon père
- 370 Pergaud : Histoires de bêtes
- 372 Peyré : La Croix du Sud
- 380 Racine : Andromaque
- 381 Racine : Athalie
- 382 Racine : Esther
- 390 Rabelais : Pantagruel
- 400 Ramuz : Moreaux choisis
- 401 Ramuz : Derborence
- 402 Ramuz : Farinet
- 405 Renard : Poil de Carotte
- 407 G. de Reynold : Cités et Pays suisses
- 410 Rod : Scènes de la vie suisse
- 420 Rolland : Jean-Christophe
- 430 Romains : Le Docteur Knock
- 440 Rousseau : Les Rêveries
- 441 Rousseau : Les Confessions
- 450 St-Exupéry : Pages choisies
- 451 St-Exupéry : Courrier Sud
- 460 Sand : La Mare au Diable
- 470 Sophocle : Antigone
- 480 Vigny : Laurette ou le cachet rouge
- 481 Vigny : Servitudes et Grandeur militaires
- 490 Voltaire : Contes
- 491 Voltaire : Zadig
- 500 Widmer : Le Grand Siècle
- 510 Zola : Germinal

Signature :

Association vaudoise des maîtres de classes à options

Cette association tiendra son assemblée générale annuelle le

mercredi 18 septembre à 15 h. à Morges

(Hôtel de la Couronne - Grand-Rue - Parking gratuit : sortie ouest de la ville sur la route de Genève).

A l'ordre du jour : L'avenir des classes à options.

Tous les collègues qui s'intéressent à l'organisation des classes à options et qui ne sont pas encore membres de l'association sont cordialement invités. *Le comité.*

enfants orphelins ou abandonnés. Il fallut plus d'un siècle pour que l'Asile rural, transféré à Echichens le 20 juin 1928, devienne une vraie école de développement pour garçons ayant de grosses difficultés scolaires et caractérielles, affligés de troubles de la personnalité et du comportement.

Dès 1960, l'appellation d'Asile rural, progressivement abandonnée, a été remplacée officiellement par celle d'Ecole Pestalozzi.

Des chiffres aussi

En 1973, l'institution a hébergé 70 garçons. Sur ce nombre, 52 cas étaient soutenus financièrement par l'AI. Les protestants étaient en minorité (42,4%). Le prix de revient brut de chacune des 16 315 journées d'enfant a été de Fr. 80,77. A eux seuls, les salaires représentent dans ce dernier chiffre Fr. 48,21.

Si le total des réserves financières dépasse deux millions, le fonds de construction y est compris : Fr. 1 712 000.—. Le magnifique effort de générosité des amis de l'école a permis de recevoir Fr. 87 309.30 au titre de la collecte ordinaire organisée par les classes vaudoises. Quant à la « Joyeuse action du franc de Noël », elle n'a pas rapporté moins de Fr. 71 000.—. L'Ecole des Mémises à Lutry a reçu sur ces ressources une part calculée au prorata du nombre des journées.

Le bénéfice brut procuré par l'exploitation du domaine de 36 hectares a été de Fr. 33 522.10.

... et pour finir les responsables

M. Albert Pidoux s'est vu confirmé dans son poste de président par intérim. Avec MM. Louis Duckert, secrétaire ; Georges Cruchet ; Paul Nicod, secrétaire général de la SPV, il constitue le bureau du comité. Ce dernier compte encore les personnalités suivantes : M^{me} Jacqueline Porret-Forel, médecin à Morges ; MM. Jacques Bergier ; Jacques Besson, ancien directeur ; Pierre Chollet ; André Delacrétaz, directeur des écoles de Morges ; Michel Duruz ; Marc Flubacher, pasteur à Morges ; Jean-Paul Foretay ; Pierre Lerch, docteur en sciences ; Pierre Mottier ; Jean-Pierre Nicollier, président de la Chambre des mineurs ; Christian Ogay, chef du Service cantonal de l'enseignement spécialisé ; Gilbert Perey ; Jean-Paul Pittet ; Roger Ramelet, notaire à Morges ; Marcel Rochat, syndic d'Echichens ; M^{mes} L.-E. Matile, Madeleine Braissant.

Ecole Pestalozzi à Echichens

Un chef du secteur éducatif au lieu d'un directeur adjoint

C'est par un hommage respectueux et reconnaissant à la mémoire du pasteur André Chapuis, décédé prématurément le 31 décembre de l'année dernière, qu'a été ouverte l'assemblée annuelle de l'Ecole Pestalozzi. En poste de nombreuses années à Morges, puis à Saint-Saphorin (Lavaux), M. Chapuis a consacré beaucoup de ses forces à la présidence de l'institution qu'il a marquée de sa lumineuse personnalité.

Le président par intérim, M. Albert Pidoux (Territet), a salué les amis et sympathisants de l'école dont le nombre, au cours des années, ne se raréfie heureusement pas.

D'un directeur à l'autre

C'est presque la durée d'une vie active d'homme que M. Jacques Besson a donnée à l'Ecole Pestalozzi, dont il avait repris la direction dans des conditions fort difficiles. Déchargé de son mandat au 31 décembre 1973, le directeur Besson demeurera le puissant stimulateur de l'évolution fondamentale de l'institution, transformation qu'il a conduite au succès avec obstination, lucidité et efficacité.

Dès 1969, M. Jean-Jacques Karlen était directeur adjoint. Les qualités d'honnêteté, d'ardeur au travail et de compétence qu'il a montrées dans l'exercice de cette fonction ont grandement facilité le choix du comité qui n'a eu aucune hésitation à l'investir de la qualité de directeur titulaire.

Ce comité a en outre décidé de remplacer le vocable de directeur adjoint, qui évoque peut-être trop l'entreprise à but lucratif, par celui de chef du secteur éducatif, qui convient certainement mieux à la nature et au but de l'institu-

tion. Pour assumer les charges de ce poste nouveau, le choix s'est porté sur M. Jean-Pierre Mora, assistant social à la Maison d'éducation de Vennes-sur-Lausanne.

Du côté des pensionnaires

Jusqu'ici conçue pour recevoir 64 garçons, la maison n'en pourra désormais abriter que quarante-huit, ceci conformément au chiffre recommandé par le Service cantonal de l'enseignement spécialisé. Cette diminution d'un quart de l'effectif n'est pas sans poser quelques problèmes quant aux dimensions des constructions projetées et à l'exploitation de l'institution dans son ensemble, qui doit demeurer aussi rationnelle que possible. À ce propos, les sujets de réflexion ne manquent pas. Certains ont articulé la proposition de recevoir des filles. Pourquoi pas après tout ! Puisqu'il est prouvé que la mixité a une action autant bénéfique que modératrice sur le comportement des débiles légers. Faut-il créer à Echichens un foyer modèle de semi-liberté ? Doit-on envisager la création d'ateliers de pré-apprentissage ? Autant de questions qui pour l'instant demeurent sans réponse mais sont l'objet d'une étude attentive.

Pour l'heure, l'équipe « technique », si on ose l'appeler ainsi, est composée de 5 enseignants spécialisés, 9 éducateurs, un rééducateur de la motricité, un psychiatre, un psychologue. Elle travaille d'arrache-pied, notamment au cours du colloque qui les réunit chaque semaine, pour atteindre le but qu'on s'est fixé premièrement, soit d'exercer un rôle thérapeutique actif, suivi d'une réintégration dans la société aussi rapide que possible.

Un peu d'histoire

Fondé en 1827 par Sigismond Scheler, un neveu d'Henri Pestalozzi, l'« Asile rural vaudois » a longtemps accueilli des

En conclusion de cette rencontre enrichissante, le président de la section SPV du district de Lausanne, délégué par le Comité cantonal, a apporté le salut et

les vœux de la Société pédagogique vaudoise, marraine de l'Ecole Pestalozzi.

Maurice Mayor.

Liste des nouveaux brevetés 1974

Il s'agit de nouveaux **instituteurs et institutrices** qui ont suivi

L'Ecole normale de Lausanne

Classe 4 A

MM. Demieville Roland, Favez Jean-Michel, Jaunin Pierre-Olivier, Lipp Claude, Ogheri Dany.

M^{es} Christina Dominique, Eberhard Joëlle, Furer Dory, Golay Dominique, Grandjean Claire-Lise, Gremaud Marie-Madeleine, Nicolas Martine, Oswald Alma, Paschoud Marlyse, Pichon Monique, Schlaefli Christine.

Classe 4 B

MM. Chaubert Jean-Marie, Deriaz Michel, Gibaud Alain, Mermoud Alain, Oguey Michel, Stockli Jean-Luc, Wurgle Jacques.

M^{es} Baudet Sylviane, Caspary Catherine, Cheseaux Martine, Contini Marie-Claire, Delacretaz Véronique, Dérivaz Marie-Louise, Duvoisin Michèle, Jaton Yvette, Leyvraz Madeleine, Lugeon Noëlle, Michel Marie-Blanche, Rouiller Jo-

siane, Schwartz Monique, Studer Claudine, Tschelessnig Nicole.

Classe 4 C

MM. Bonny Philippe, Bovard Serge, Iffland Charles, Nanchen Christian, Schoni Gérald, Tharin Pierre.

M^{es} Bovey Claude-Michèle, Burnier Christiane, Furrer Rose-Marie, Gianella Graziella, Gobalet Anne-Carole, Guignard Anne-Lise, Jacquod Josiane, Johner Marie-Thérèse, Kaiser Rose-Marie, Leubaz Anne-Lise, Lucchina Sonia, Presset Véronique, Reymond Christine, Roy Antoinette, Schmid Françoise, Voillat Jacqueline.

Classe 4 D

MM. Bogli Jean-Daniel, Burri Jean-Luc, Clerc Charles, Corthesy Bernard, Jerret Jacques.

M^{es} Busset Martine, Chalande Odile, Chanson Dominique, Chevalley Pernette, de Micheli Annelise, Devallonne Lucienne, Paccaud Marie-Claude, Reymond Marlyse, Riesen Francine, Rochat Evelyne, Schmid Jacqueline, Schumacher Christine, Tavel Catherine.

Classes de formation pédagogique de Lausanne

Il s'agit de M^{me}, M^{le}, M.

Amrhein Eva, Arn Marie-Claire, Barbe Lyne, Bardet-Fasel Monique, Barrraud Anne, Berger Marie-France, Bezençon Marie-Claire, Binaggi Anita, Bonzon Pierre-Alain, Brunisholz Jacques, Bucher Dominique, Burger Martine, Burkhalter Anne, Burnand Véronique, Chabloc Sylviane, Charrière-Lebœuf Elisabeth, Convert Anne-Catherine, Cornuz Philippe, Duplan Micheline, Duriaux Claude-Evelyne, Faure Michel, Favarger Dominique, Favre-Kohler Isabelle, Fiaux-Pahud Sylviane, Fonjallaz Madeleine, Gallay Jocelyne, Glauser Michel, Guillaume-Gentil Nicole, Hoffer Catherine, Huber Isabelle, Ingolfo Lidia, Jaquier Christine, Jaermann Laurence, Jeannin-Schenk Renée, Kohli Marie-Madeleine, Koschevnikov Catherine, Liechti Patricia, Marolf Margrit, Melchner Christine, Mellana Corinne, Merk Monica, Mivelaz Monique, Morerod Christine, Morerod Francine, Muehlestein Annette, Muehlethaler Françoise, Paillard Frank, Paris Yves, Perrin Bernard, Peter Alain, Pidoux Etienne, Piguet Jean-Daniel, Pochon Françoise, Rebeaud Pierre-Alain, Reymond Mary-

France, Rochat Eliane, Rochat Isabelle, Rochat Monique, Rossier Françoise, Roueche-Jobin Aline, Rutishauser Christine, Saugy-Lea Catherine, Saugy Olivier, Saul Brigitte, Schaefer Nicole, Scholder-Wild Philippa, Tappy Christine, Vuignier Philippe, Vuignier-Schaer Suzanne, Zeender Chantal, Zuercher Sylviane.

L'Ecole normale d'Yverdon

Classe 4 AY

MM. Cavin Michel, Jaques Pierre-Albert, Junod Jacques, Piguet Frédéric, Pradervand Daniel, Weiss Laurent, Wuliamoz Fabrice. M^{es} Amstutz Claire-Lise, Briand Nelly, Collet Anne-Lise, Groux Christine, Pousaz Christine, Thomet Christiane, Valloton Auberson Dominique, Vignati Marie-Thérèse.

Classe 4 BY

MM. Candolfi Christian, Delacour Martial, Pigueron Serge, Rossier Jean-Louis, Spertini Didier. M^{es} Von Allmen Heidi, Baatard Sylvia, Derungs Danièle, Hasler Erica, Henry Josette, Ischy Catherine, Jacquier Christine, Mayerat Claudine.

L'Ecole normale de Montreux

M^{es} et M. Aeberli Daniel, Aellen Richard-André, Aigroz Ariane, Ballif Bertrand, Bovy Jacqueline, Chollet Christian, Corthesy François, Degrandi Antoinette, Dufey Alain, Fatio Jean-Luc, Gyger Pierre-Yves, Imhof Françoise, Merinat Pierrette, Muller Marlyse, Oberson Patrick, Pittier André-Philippe, Rochat Monique, Sechaud Yvan, Turrian Alain, Wenger Catherine.

Aellen Michèle, Bonny Josiane, Borloz Marie-Louise, Bron Christine, Cuttelod Maryvonne, Delacretaz Micheline, Frey Denise, Habersaat Catherine, Jordan Françoise, Mordasini Anne, Moretti Marie-Pierre, Naegele Evelyne, Péclard Christiane, Pétitat Danielle, Praz Adeline, Rochat Yvette, Ruchet Michèle, Tharin Josiane, Tribold Diane, Yersin Annemarie.

Des **maitresses enfantines** ont également reçu leur brevet à Lausanne et à Yverdon.

L'Ecole normale de Lausanne

Classe 3 enf.

M^{es} Berger Béatrice, Bernard Marie-Hélène, Besuchet Nicole, Boon Sylvie, Breton Line, Burnand Odette, Chappuis Marinette, Depraz Françoise, Fleury Lisette, Freiholz Ginette, Grossholz Anne-Sylvie, Magnin Françoise, Meyer Marie-France, Pahud Elisabeth, Poch Brigitte, Reymond Pierrette, Rosselet Eliane, Scherrer Nicole, Steiger Anne-Lyne.

L'Ecole normale d'Yverdon

Classe 3 EY

M^{es} Bacher Edith, Bataillard Marie-Claude, Bernard Francine, Champrenaud Jacqueline, Chappuis Françoise, Charbon Nicole, Corthesy Corinne, Cosandey Anne-Marie, Diday Marie-Claude, Gingins Danièle, Goel Christiane, Henzer Chantal, Jaccoud Daisy, Meylan Sylvie, Robert-Tissot Monique, Verdon Jacqueline.

Des **maitresses de travaux à l'aiguille et d'économie familiale** enfin, achevaient leurs études à l'Ecole normale de Lausanne.

Maîtresses de travaux à aiguille

Section F

M^{es} *Aita Eliana, Annen Brigitte, Benvegnin Sylviane, Conne Lisiane, Dubey Eliane, Fiechter Marybelle, M^{me} Golay-Imoberdorf Thérèse, Heutger Christine,

Langenstein Yolande et *M^{me} Leopizzi Michèle.

* Ces deux personnes n'ayant pas encore acquis la nationalité suisse, n'ont pas reçu le brevet, mais un diplôme pour l'enseignement privé.

Maîtresses d'économie familiale

Section C

Baiche Anne-Claude, Cevey Danielle, Poget Martine, Tetaz Eiliane, Zimmermann Bernadette.

Enseignement dans les classes de développement

Lors de la cérémonie de promotion de l'Ecole normale de Lausanne, le chef du Département de l'instruction publique a remis à divers instituteurs et institutrices, au terme de leur formation complémentaire et des examens de spécialisation, leur brevet pour l'enseignement dans des classes de développement de notre canton. A tous, le Comité cantonal exprime ses vœux pour la poursuite de leur carrière dans ce domaine particulier qu'ils ont choisi qui demande tout spécialement dévouement, patience et solides connaissances pédagogiques.

Enseignement dans les classes à options

Le 20 juin 1974, en l'Aula de l'E.N. de Lausanne, 47 institutrices et instituteurs ont obtenu, après 2 ans de cours, le certificat pour l'enseignement dans les classes à options : A tous bravo !

André Raymond, Prilly ; Bacher Jean-Claude, Moudon ; Bardet Jean-Marc, Avenches ; Berrue Albin, Montchêrand ; Ceppi Christiane, Lausanne ; Clerc Charly, Eclépens ; Conus Pierre, Renens ; Darioli Raymond, St-Sulpice ; De Gunten Françoise, Lausanne ; Donati Liliane, Vallorbe ; Durrer Bernard, Chailly-Clarens ; Dutoit Ginette, Lausanne ; Dutruy Bernard, Penthalaz ; Favre G.-André, Moudon ; Favre Michel, Leysin ; Fazan Denis, Gland ; Ferrari Jean-Luc, Blonay ; Forestier Jean-Luc, Puidoux-V. ; Genoux Pierre, Mex ; Gerber Christian, Chernex ; Girod Ginette, Trélex ; Gysin Janine, Lausanne ; Heutger Alain, Daillens ; Hornung Bernard, Prilly ; Indermuhle Bernard, La Sagne-Ste-Croix ; Jaccard Raymond, Ste-Croix ; Janin Michel, Le Mont ; Malfroy Roger, Lausanne ; Martin François ; Milloud Daniel, Rances ; Peguiron René, Aubonne ; Perreaud Liliane, Romanel ; Per-

rinjaquet E.-André, Bullet ; Pradervand Roger, Granges-M. ; Quiblier André, St-Prex ; Rapin Pierre, Bonvillard ; Renaud Michel, St-Cierges ; Riesen Ruth, Aigle ; Rochat Jeanine, L'Auberson ; Roy Marinette, Oron-la-Ville ; Savary Pierre, Romairon ; Schaefer Eric, Leysin ; Schneider André, Le Mont ; Tanoh Anne, Penthalaz ; Versel Doris, La Vraconnaz ; Wyss Paulette, Puidoux-V. ; Zbinden André, Lausanne.

Premiers brevets pour l'enseignement dans les classes spéciales

Le 19 juin 1974 s'est déroulé à la salle du Grand Conseil, en présence des délégués des autorités fédérales et cantonales et des représentants du secteur de l'enfance handicapée, la cérémonie de remise des premiers brevets de l'enseignement dans les classes spéciales.

La formation dure deux ans et est comparable à celles qu'organise le Service primaire pour les maîtres supérieurs, de travaux manuels, de développement ou à options.

Cette formation s'inscrit dans un grand mouvement en faveur des handicapés et, comme le releva M. le conseiller d'Etat Pierre Aubert, le Conseil d'Etat entend que le canton de Vaud y participe et il a créé les moyens nécessaires.

Cet effort doit permettre d'amener l'handicapé à l'autonomie la plus grande possible sur le plan humain et économique, ainsi qu'à son intégration sociale.

Les quarante-six titulaires du nouveau brevet vaudois pour l'enseignement dans les classes spéciales sont : M^{me} Berthe Agassis, M^{le} France Benguerel, M^{le} Françoise Boillat, M^{le} Gertrude Burgi, M. Raymond Chatelanat, M^{le} Claudine Chavannes, M^{le} Alice Comte, M^{me} Berthe Corthésy, M^{me} Germaine Corthésy, M^{le} Jacqueline Curchod, M. Roland Doudin, M^{le} Liliane Dupraz, M^{le} Alice Frei, M^{me} Colette Freymond, M^{me} Germaine Fromentin, M^{le} Yvette Geissbühler, M^{le} Marcelle Gentizon, M^{le} Marguerite Golay, M^{le} Jacqueline Golliez, M^{le} Madeleine Grandchamp, M. Paul Grossenbacher, M^{le} Madeleine Gutknecht, M^{le} Claudine Huguet, M^{me} Andrée Huter, M^{le} Almuth Königshofer, M^{me} Marthe Kuffer, M. Claude Lavanchy, M^{me} Marianne Lazor, M^{me} Elise Lusa, M. Jean Maillard, M^{le} Liliane de Maria, M^{le} Marie-Laure Meylan, M^{me} Colette Palocsay, M^{le} Henriette Piguet, M^{le} Anne-Marie Pochon, M^{me} Claire-Lise Polletti, M. Jean-Marc Porchet, M^{me} Sylvia Puschel, M^{me} Linette Richard, M^{le} Gésuelle Sannia, M^{me} Edith Sauser, M. Pierre Senden, M^{le} Marguerite Vorburger, M. Jacques Vuilleumier, M^{le} Silvia Wagner, M^{me} Nelly Wijchers. J. K.

Résultats des finales de natation et d'athlétisme

Voici les résultats des finales auxquelles ont participé des écoliers vaudois le mercredi 19 juin 1974 à Lausanne pour la natation et à Vevey pour l'athlétisme.

Natation

Equipes filles

1. Vevey-secondaire, 1425 points, médaille d'or. 2. Payerne, 1274 points, médaille d'argent. 3. Morges-primaire, 1271 points, médaille de bronze. 4. Lausanne-Elysée, 1215 points. 5. Pully, 1213 points. 6. Montreux-secondaire, 1103 points.

Equipes garçons

1. Lausanne-Béthusy, 1473 points, médaille d'or. 2. Vevey-secondaire, 1449 points, médaille d'argent. 3. Montreux-secondaire, 1441 points, médaille de bronze. 4. Champittet-Pully, 1413 points. 5. Aigle, 1397 points. 6. Payerne, 1384 points.

Meilleures performances

	50 m. poitrine	50 m. dos
Filles affiliées	30"3	39"7
Filles non affiliées	34"4	43"9
Garçons affiliés	28"8	35"2
Garçons non affiliés	28"4	39"2

Athlétisme

Equipes filles

1. Bex, 1801 points, médaille d'or. 2. Avenches, 1758 points, médaille d'argent. 3. Vevey-secondaire, 1754 points, médaille de bronze. 4. Lausanne-Elysée, 1753 points. 5. Nyon-secondaire, 1713 points. 6. Lausanne-Béthusy, 1665 points.

Equipes garçons

1. Bex, 2163 points, médaille d'or. 2. Renens-primaire, 2065 points, médaille d'argent. 3. Lausanne-Belvédère, 2031 points, médaille de bronze. 4. Lausanne-Béthusy, 2003 points. 5. Morges, 2000 points. 6. Lausanne-Villemont, 1956 points.

Meilleures performances :

Filles : course 60 m. : 8"1 ; lancer 80 gr. : 49,40 m. ; saut longueur : 5,01 m. ; course 600 m. : 1'48"5.

Garçons : course 80 m. : 9"8 ; poids 4 kg. : 12,12 m. ; saut hauteur : 1,75 m. ; course 100 m. : 2'55"6.

LA SPR UNE ET DIVERSE

L'introduction du plan d'études romand à Genève

L'ensemble du corps enseignant primaire et enfantin genevois a reçu, au printemps 73, le nouveau plan d'études romand pour les degrés 1 à 4 ainsi qu'un document intitulé « Plan d'études romand : introduction des programmes et recyclage du corps enseignant » (document publié par la DEP). A la fin du mois de mai de la même année chaque instituteur et institutrice a été convoqué, à l'aula du Centre pédagogique de Geissendorf, à une séance d'information d'une demi-journée au cours de laquelle des « spécialistes » de chaque discipline ont précisé dans quel esprit les programmes avaient été élaborés et devraient être abordés.

Durant l'année scolaire 1973-1974 les cours de recyclage suivants ont été organisés par la DEP :

- environnement : une demi-journée pour chaque titulaire de 2^e et 3^e année ;
- éducation physique : une journée pour les titulaires de 1^{re} année ;
- activités créatrices : 3 séances d'un jour pour les titulaires de 2^e année, soit une journée d'information et deux journées consacrées à la confection d'objets. De plus un maître d'activités créatrices a passé plusieurs séances, en classe, avec la maîtresse.

La mathématique moderne étant enseignée dans toutes les classes de 1^{re} année depuis 1972 déjà et la méthodologie romande de français n'étant pas encore prête aucun recyclage particulier n'a été donné pour ces deux branches ; seuls ont eu lieu, comme ces dernières années, les cours destinés à l'ensemble du corps enseignant : linguistique et mathématique moderne.

Les recyclages suivants sont prévus pour 1974-1975 :

- environnement : comme ci-dessus, mais pour toutes les titulaires de 2^e enfantine, 1^{re}, 2^e et 3^e primaire. Les titulaires ayant déjà suivi le cours l'an dernier bénéficieront d'une seconde période de recyclage ;
- éducation physique : les maîtresses

enfantines, qui n'ont pas été recyclées l'an dernier, auront un cours au printemps prochain.

ÉCOLE ENFANTINE

Disciplines	JE/1E	2E
Education du sens social	GE	RO
Education des perceptions	GE	RO
Education intellectuelle		
— Langue	GE	GE
— Prélecture	—	GE (1)
— Préécriture	—	GE
— Jeux et manipulations mathématiques	—	RO (8)
Education artistique		
— Activités créatrices manuelles	GE	RO
— Education musicale	GE	GE
Education physique	GE	RO

ÉCOLE PRIMAIRE (degrés 1 à 4)

Disciplines	1P	2P	3P	4P
Education des perceptions	RO	RO	RO	RO
Français				
— Expression orale libre	RO	RO	RO	RO
— Récitation	RO	RO	RO	RO
— Composition	RO	RO	RO	RO
— Réception d'un message oral	RO	RO	RO	RO
— Lecture	GE (1)	RO	RO	RO
— Elocution	RO	RO	RO	RO
— Vocabulaire	GE	GE	GE	GE
— Grammaire	GE	GE	GE	GE
— Conjugaison	GE	GE	GE	GE
— Orthographe	GE	GE	E	GE
Ecriture	GE	GE	GE (3)	GE
Mathématique	RO (2)	RO (2)	GE (3)	GE (4)
— Environnement	—	—	—	—
— Géographie	—	—	—	GE
— Histoire	—	—	—	GE
— Sciences	—	GE	GE	GE
Education artistique				
— Activités créatrices manuelles	RO	RO	—	—
— Dessin	—	—	GE	GE
— Travaux manuels/Activités dirigées	—	—	GE	GE
— Travaux à l'aiguille	—	— (5)	RO	GE
Education musicale	GE	GE	GE	GE
Education physique	—	—	—	—
— Education physique	RO (6)	RO	RO	RO
— Rythmique	GE (6)	—	GE (7)	GE (7)

Activités créatrices : seules les maîtresses de 2^e et 3^e primaire, qui ont déjà suivi le cours de l'an dernier, pourront bénéficier d'un complément de recyclage qui comprendra 3 jours sur l'horaire scolaire et 2 heures hebdomadaires, durant un semestre, en dehors de l'horaire scolaire.

Elles pourront choisir les techniques qu'elles désirent étudier et recevront le matériel nécessaire pour la confection des objets avec leurs élèves.

Dès la rentrée 1974, les plans d'études seront utilisés selon les tableaux ci-dessous :

GE = Plan d'études genevois.

RO = Plan d'études romand.

(1) = La méthode d'apprentissage de la lecture actuellement en vigueur est la seule autorisée.

(2) = Programme, méthodologie et fiches d'exercices romands.

(3) = Programme, méthodologie et fiches d'exercice genevois. Toutefois, possibilité de s'inspirer des ouvrages romands remis à chaque titulaire.

(4) = Seules les classes désignées par les inspecteurs et le SRP appliquent le programme expérimental genevois.

(5) = Enseignement supprimé en 2P.

(6) = Une leçon à « orientation rythmique » sur les 3 leçons hebdomadaires d'éducation physique.

(7) = Une leçon de rythmique sur les 3 leçons hebdomadaires d'éducation physique.

(8) = Les maîtresses utiliseront la méthodologie genevoise.

N.-B. : ces tableaux sont tirés des circulaires d'information de la DEP (26.8.74).

ENCORE QUELQUES REMARQUES

Horaire : aucune modification d'horaire n'a pour l'instant été apportée bien que l'application du Plan d'études romand exigerait parfois un plus grand nombre d'heures d'enseignement (en 1^{re} année surtout).

Education musicale, lecture, vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe, écriture : Genève attend la mise au point des moyens d'enseignement romands pour modifier l'application du Plan d'études.

Environnement : on peut noter que les maîtresses de 2^e et 3^e primaire suivent des cours de recyclage alors qu'elles ne sont pas tenues d'appliquer le programme dans leurs classes.

P. Dunner.

prise à fin juin dernier, mais elle n'a été rendue publique que récemment.

La première épine, quant à elle, c'était le « cas Feuz ». Elle a été extirpée en avril : Alec Feuz peut non seulement, de plein droit, suivre les études pédagogiques de l'enseignement secondaire mais, en plus, la participation « inofficielle » aux cours de l'année scolaire 73-74 lui a été rétroactivement comptée.

On ne peut s'empêcher de penser que la décision du Conseil d'Etat a simplement été adoptée avec une année de retard, une année durant laquelle d'aucuns ont mis en doute les vues de certaines de nos autorités relatives à la liberté d'expression fondamentale de tout citoyen.

Rappelons en effet que M. Magnin avait été mis à l'index pour des raisons uniquement politiques ; on lui reprochait, au vu de son engagement « gauchiste », d'entrer en contradiction avec les articles 4 et 120 de la loi sur l'instruction publique (articles concernant « le respect de la patrie et des institutions »...). Or, cette loi date de 1940, à une époque où l'on voyait partout des « ennemis intérieurs ». On croit savoir pourtant que cette nomination a tenu à un cheveu : 4 voix contre 3. L'avis de M. André Chavanne, chef du Département de l'instruction publique, n'a pas varié : « Magnin est un brillant professeur. Mon département a toujours préavisé favorablement pour sa nomination. Je me félicite que celle-ci ait été rendue possible. »

Le grand mouvement de solidarité qui s'est créé au cours de ces deux affaires n'aura donc pas été inutile. Cha.

Nouveaux règlements et instructions réglementaires

Qui a besoin d'un de ces jolis classeurs rouges et encore vides ? Plusieurs classes l'ont reçu en double exemplaire. Quelle gâterie ; faudra-t-il en prendre un comme livre de chevet ?

A la manière de Barbe-Bleue ou de Salomon

Il semblerait que la moyenne des effectifs baisse d'une demi-unité par classe. Vérifiez donc bien si vous avez cette moitié d'enfant quelque part dans un placard !

Et qu'on veuille bien m'excuser en haut lieu, je n'arriverai jamais à croire ni au diable ni aux statistiques !

Pour le comité :
L. U.

(Suite de la rubrique genevoise en page 605.)

Rentrée, premières impressions

Parmi les nombreuses informations et instructions reçues ce premier jour d'école, nous relevons avec plaisir la nomination de J.-J. Dessoulavy au poste de « responsable du perfectionnement du corps enseignant ». Nos vives félicitations vont à ce collègue qui, bien qu'ayant quitté sa classe depuis quelque temps déjà, a su rester très proche du corps enseignant et connaît toutes les réalités quotidiennes de la vie scolaire. Nous sommes certains que sa promotion à un poste aussi important pour l'avenir de l'enseignement genevois, contribuera à développer la formation continue du corps enseignant, à lui donner élan et dynamisme et à faire avancer la mise en application du Plan d'études romand.

Sur le strict plan de la procédure, on peut s'étonner toutefois en constatant, une fois encore, qu'aucune inscription n'a été ouverte pour ce poste (en l'occurrence fort bien pourvu, nous le répétons — notre remarque porte sur le principe), alors que la SPG avait reçu en 1973 des assurances écrites du chef du DIP indiquant clairement qu'à l'avenir on userait de formes plus démocratiques pour l'accession à des postes importants (nouveaux ou à repourvoir).

Etant donné le peu de possibilités de promotion dans la profession enseignante, on aurait pu laisser quelque illusion en respectant la forme promise.

Affaire Feuz-Magnin

Vous vous rappellerez certainement qu'en marge de ces deux affaires (voir « Educateur N° 4 du 1^{er} février) les associations professionnelles primaires et secondaires s'étaient proposées d'intervenir auprès des autorités compétentes au sujet de la délivrance du certificat de bonnes vie et moeurs et de l'extrait de casier judiciaire, pièces exigées à l'entrée aux études pédagogiques primaires et secondaires. Il s'agissait, en bref, de préserver la liberté d'expression et d'engagement (politique, religieux, etc.) de l'enseignant en tant que citoyen à part entière et pour autant, est-il besoin de le rappeler, que cet engagement n'ait aucune répercussion ni incidence sur son enseignement.

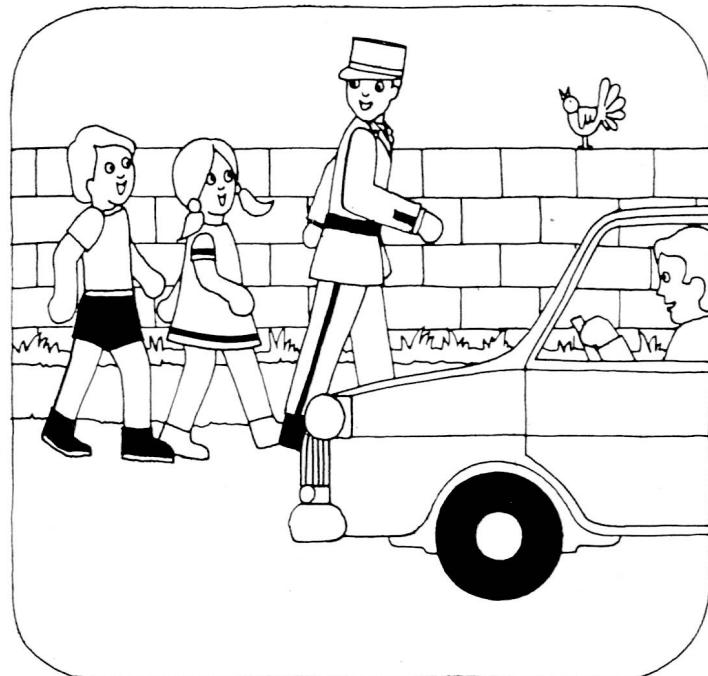
Or en date du 26 juillet 1974, nous relevons dans « La Suisse » :

On lui reprochait ses idées

Charles Magnin nommé professeur

Le Conseil d'Etat vient de retirer une deuxième épine de son pied (si tant est que le Conseil d'Etat a un pied...) : il a enfin procédé à la nomination de M. Charles Magnin au titre de professeur au Collège de Genève. Cette décision a été

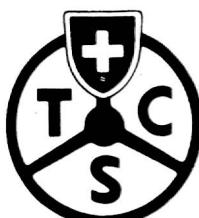
SOYONS MODESTES !



Le succès de nos cahiers à colorier * est tel que nous devrons bientôt envisager une 4^e édition. Pourquoi donc les présenter s'ils sont déjà tellement connus ? Eh bien, parce que peut-être quelques-uns d'entre vous ne les utilisent pas encore et que nous trouvons dommage de vous priver d'un matériel qui peut sauver des enfants.

* destinés aux enfants de 6 à 12 ans

N'hésitez pas à commander ces cahiers au secrétariat de la section TCS de votre canton.



une pédagogie à la mesure de chaque élève

Pour que chaque élève donne libre cours à sa créativité, Larousse propose cette année, à partir de la 6^e :



études des textes

collection

TEXTES POUR AUJOURD'HUI

(nouveauté)

dirigée par Georges Jean et Pierre Barbéris.

Une nouvelle pédagogie qui, en faisant découvrir des textes et des auteurs, suscite un développement original de l'expression.

déjà parus :

LE BESTIAIRE FANTASTIQUE
(Jean-Pierre Balpe)

LE ROMAN POLICIER
(Josée Dupuy)

collection

IDÉOLOGIES ET SOCIÉTÉS

(nouveauté)

dirigée par Rémy Martel.

Autour de thèmes actuels, la lecture des textes favorise le travail personnel ou par petits groupes.

déjà parus :

LA FOULE (Rémy Martel)

LA VIOLENCE
(Jean-Marie Bigeard)

toutes disciplines

PLURIDICTIONNAIRE

(nouveauté)

Le premier dictionnaire qui couvre les programmes et tous les domaines de la vie active auxquels les élèves s'intéressent.

L'ouvrage de base du travail indépendant.

Un volume relié (17,5 x 25 cm), 1560 pages dont 64 hors texte en couleurs.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
et

LAROUSSE (SUISSE) S.A.,
23, rue des Vollandes,
1211, Genève 6



Un enseignement pratique

Persuadés que la nouvelle édition de «Voie libre» constitue un bon point de départ lorsqu'il s'agit de parler du chemin de fer, nous nous ferons un plaisir de vous adresser les exemplaires dont vous avez besoin. Parmi les sujets d'actualité qui sont abordés cette fois-ci figurent «Transports et énergie», «Aiguillages», «La gare, cerveau du trafic ferroviaire», «Les investissements des CFF», «Le trafic marchandises».

Ce numéro de notre publication est aussi axé sur les «journées des portes ouvertes» de l'automne prochain, au cours desquelles les CFF se proposent de montrer de l'intérieur comment fonctionnent les rouages de leur grande entreprise. Tous les intéressés seront les bienvenus. Voudriez-vous, vous et vos élèves, profiter de l'occasion? «Voie libre» indique où et quand les visiteurs seront accueillis.

Veuillez remplir le coupon et le renvoyer à: Direction générale des CFF, division de l'exploitation, Hochschulstrasse 6, 3000 Berne.

--- Coupon ---

Votre offre m'intéresse, envoyez-moi
 exemplaires en français
 exemplaires en allemand
 exemplaires en italien
 du dernier numéro de «Voie libre».

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP _____ Lieu _____



CFF

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



Lors de votre prochaine course d'école ou de société, empruntez le

FUNICULAIRE

GLÉRESSE - MONTAGNE-DE-DIESSE

Une vue unique sur l'île Saint-Pierre et toute la chaîne des Alpes du Säntis au Mont-Blanc.

Billets spéciaux (fortes réductions), depuis Gléresse, jusqu'au Chasseral (funiculaire, auto postale, télésiège).

Renseignements : Direction du funiculaire, 2514 Gléresse.
Tél. (032) 85 11 13.

Pelikano

le stylo d'écolier qui a largement fait ses preuves avec 2 perfectionnements importants*

*

La forme nouvelle de sa partie avant, dite encoche «belle écriture».

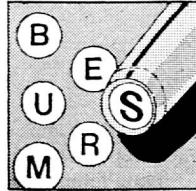
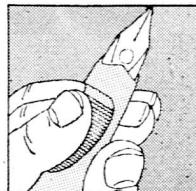
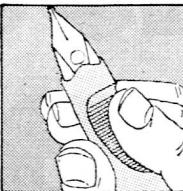
Dans cette encoche, l'index tient bien en place. Il ne peut plus glisser sur la plume. Finis donc les doigts barbouillés d'encre. Les écoliers tiennent ce stylo en souplesse et avec assurance, sans crispation.



Les modèles spéciaux pour gauchers ont une encoche «belle écriture» déportée sur la gauche et la plume spéciale «L».

Plus de 10% des enfants en Suisse sont gauchers pour lesquels les nouveaux modèles spéciaux du Pelikanò représentent une aide précieuse.

Encore un petit détail du nouveau Pelikano: Plus de confusions en classe grâce aux vignettes-initiales dans l'extrémité du corps.



Séance des délégations du 14 juin 1974

Il n'est pas trop tard pour parler aujourd'hui encore de la dernière séance des délégations de l'année scolaire 73-74. Nous y avons en effet abordé trois sujets importants, dont nous aurons l'occasion de poursuivre l'étude au cours de ces prochains mois :

- le passage de l'école enfantine à l'école primaire ;
- les cours de recyclage prévus pour 1974-1975 ;
- les unités coopératives d'enseignement.

1. Passage de l'école enfantine à l'école primaire

Mme J. Feyler nous remet un document intitulé : « La 1^{re} année primaire, avant, après ». Il s'agit de prendre en charge les élèves ayant des difficultés pour assurer leur passage automatique de 1^{re} primaire en 2^e primaire.

Le document propose les solutions suivantes :

- Seuls les élèves n'ayant pas atteint un degré de maturité suffisant à la fin de la 2^e enfantine ne sont pas promus en 1^{re} primaire. Ils sont dirigés vers un stade intermédiaire, qui n'est en aucun cas la répétition de la 2^e enfantine. Les élèves y reprennent le programme au point où ils étaient parvenus à la fin de la 2^e enfantine. Ils rejoignent la 1^{re} année primaire (même en cours d'année) dès qu'ils ont atteint une maturité suffisante.
- A la fin de la 1^{re} année primaire le passage en 2^e primaire est automatique (il est naturellement prévu des cours d'appui pour les élèves rencontrant des difficultés en 1^{re} primaire).

Ce document s'inscrit dans la ligne du rapport SPG de l'automne dernier « Analyse d'un moment clé de la scolarité » et des aménagements réalisés cette année déjà par la DEP pour faciliter le passage 1^{re} primaire-2^e primaire. Nous le considérons comme une base de discussion ; nous nous abstenons pour l'instant de prendre position et nous souhaitons la création d'un groupe de travail chargé d'étudier l'ensemble de la question.

La SPG donne cependant son accord pour le démarrage de l'expérience au niveau de l'observation des élèves en 2^e enfantine.

2. Recyclage 74-75

Les recyclages prévus pour cette année sont décrits dans l'article « Introduction du Plan d'études romand à Genève » (voir ci-dessus).

A propos du recyclage d'activités créatrices, la SPG constate que l'option prise est une option qualitative et non quantitative ; seules en effet les maîtresses qui ont suivi le cours de l'an dernier pourront poursuivre leur recyclage. Elles seront seules, aussi, à pouvoir bénéficier du nouveau matériel.

La SPG regrette qu'à la suite des critiques émises lors de la première série de cours, elle n'ait pas été associée à l'élaboration du nouveau projet.

N. B. A propos des activités créatrices il est bon de rappeler le processus suivant qui concerne tous les instituteurs et institutrices :

- le matériel de travaux manuels reçu en début d'année peut être échangé contre d'autres matériaux à l'économat de M. Demole, école de Saint-Jean ;
- chaque enseignant a de plus la possibilité de compléter ce matériel, à la même adresse, grâce à un crédit de Fr. 20.— par année.

3. Unités coopératives d'enseignement (UCE)

Les membres de la SPG savent (voir par exemple le rapport d'activité 1973-

74) qu'un certain nombre de nos collègues souhaitent créer, dans diverses écoles du canton, des unités coopératives d'enseignement. Il s'agirait de permettre, à certaines volées d'élèves, de suivre durant toute leur scolarité un même type d'enseignement (classes type Freinet). La SPG, après plusieurs contacts avec les responsables, est favorable à cette expérience, certaines modalités restant encore à fixer.

M. A. Christe émet un certain nombre de réserves :

- les UCE ne viseraient-elles pas, non un renouveau pédagogique, mais l'instauration d'une société différente ?
- les UCE ne font-elles pas « pression » sur les parents ?
- comment les collègues accepteraient-ils une UCE dans leur bâtiment ?
- les UCE respecteraient-elles le Plan d'études ?

Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur le problème des UCE. Nous donnerons la parole à nos collègues : ils pourront ainsi nous expliquer ce qu'est une UCE ; ils préciseront dans quel esprit ils souhaitent tenter leur expérience. Nous espérons alors que vous prendrez la peine de leur répondre. Ainsi l'*« Educateur »* deviendra lieu de rencontre... comme la salle des maîtres !

P. Dunner.

A propos de l'EPSE

Avec la rentrée reviennent le désir, et la nécessité, d'aller de l'avant, de connaître plus, de comprendre mieux, d'approfondir. Pour tous les collègues qui seraient tentés par un retour à notre Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation, moyen de formation continue à côté d'autres, voici quelques renseignements pratiques.

1. Immatriculation à l'université

Les personnes qui n'ont pas pris de cours l'année dernière, et donc pas payé les taxes du dernier semestre (été 1974), sont automatiquement exclues. Elles doivent dès lors passer ou téléphoner à l'université avant le **15 septembre**, soit pour une réinscription, si elles ont encore leur ancien livret, soit pour une inscription nouvelle.

Les personnes qui ont déjà fait ces démarches l'année dernière et ont acquitté la taxe du semestre d'été recevront automatiquement par la poste la formule d'inscription au semestre d'hiver 1974-75 et le bulletin de versement, qu'elles n'auront plus qu'à renvoyer.

2. Inscription à l'EPSE

Les enseignants doivent s'inscrire auprès du secrétariat de l'EPSE, qui établira leur dossier ; ceux qui ont suivi avec succès les trois années d'études pédagogiques genevoises et accompli **trois années** de pratique dans leur classe ont la possibilité d'obtenir l'équivalent de la demi-licence en pédagogie : la demande est à présenter sur une formule « demande d'équivalence », à disposition au secrétariat de l'EPSE, et à renvoyer à M. Hubermann, président du département de pédagogie. Les collègues qui n'ont pas encore accompli les trois ans de pratique sont considérés comme des étudiants sortant de propédeutique.

Dans tous les cas, y compris pour les étudiants en cours de licence, contact doit être pris pour définir le programme de travail et le choix des cours ; des enseignants de l'EPSE se tiendront à disposition des étudiants au cours de « séances d'orientation » qui auront probablement lieu les jeudis après-midi de septembre et octobre (téléphoner au secrétariat).

3. Rappel de quelques conditions générales

La licence en pédagogie peut s'acquérir par le système des « unités capitalisables » ou « crédits », c'est-à-dire examens passés successivement, et non plus simultanément en cours de la même session. La forme du travail ainsi que celle de l'évaluation sont à discuter avec chaque professeur.

Les horaires des cours tiennent le plus possible compte des heures auxquelles sont libres les enseignants enfantins et primaires. Les personnes qui préparent

le mémoire de licence doivent suivre, en plus des cours, un séminaire spécialement réservé à ce travail.

En espérant que ces quelques renseignements vous seront utiles, je vous rappelle que l'EPSE met à notre disposition une trentaine de cours, sur le programme desquels il vaut la peine de jeter un coup d'œil (à disposition au secrétariat) : peut-être suscitera-t-il en vous un désir, un déclencheur... et le début de ce qui peut devenir une nouvelle découverte ?

Liliane Palandella.

Rédactrice de la rubrique genevoise : Liliane URBEN
ch. du Renard 44, 1211 Le Lignon. Tél. (022) 44 82 57

Collègues, participez au Congrès SPR 1974

Genève, le 9 novembre

Un rapport important y sera discuté et adopté :

« ÉCOLE : PERSPECTIVES NOUVELLES »

Préambule

Je vais tenter dans les quelques lignes qui suivent de présenter quelques aspects des mesures prises dans notre canton pour favoriser l'introduction progressive du nouveau plan romand.

Le fait que j'enseigne depuis plusieurs années en section préprofessionnelle explique que je ne suis pas encore très sensibilisé personnellement à ce problème. Mon exposé sera donc plutôt technique.

Au niveau des enseignants

L'information des enseignants concernés par cette introduction se fait par plusieurs canaux dont le Bulletin du Département de l'instruction publique — entre autre le N° 5 (avril 1973), des circulaires reprenant les éléments principaux exposés dans le numéro du bulletin cité plus haut.

Les cours de recyclage représentent également des occasions pour les enseignants de se renseigner. Quant à des directives précises ayant trait à l'application du plan d'étude, il n'en existe pas encore à ma connaissance. Pour le moment le programme neuchâtelois reste en application.

Nous verrons plus loin que de nombreux collègues collaborent à titres divers dans de nombreuses commissions et sous-commissions et sont ainsi très bien au courant. Ils peuvent par conséquent mettre leurs collègues « dans le bain ».

Au niveau des structures

Le plan d'échelonnement de l'application des programmes romands pour les écoles neuchâteloises est présenté dans le tableau ci-contre.

Commentaire

1. Mathématiques.

Année scolaire 1973/74 : introduction généralisée en première année primaire.

Les degrés suivants sont touchés successivement par paliers annuels.

La généralisation est précédée d'une expérimentation des méthodes et des moyens d'enseignement dans les classes pilotes dont les titulaires sont appelés à fonctionner comme moniteurs ou monitrices.

Chaque phase de préparation méthodologique repose sur une formation technique préalable.

2. Ecriture.

Année scolaire 1973/74 : programme appliquée en première année primaire.

Application par paliers annuels dans les degrés suivants.

Neuchâtel

LA SPR UNE ET DIVERSE

L'application du plan romand dans le canton de Neuchâtel

Degrés primaires	Années scolaires								
	73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	81-82
1	(MA) E F''* EDP EM'	EP	EA	CE	EM	(F)			
2	F''* EDP EM'	(MA) E F''* EP		EA CE	EM		(F)		
3	F''* EM	F''* EP EDP	(MA)		EA CE	EM		(F)	
4	F''* EM'	F''* EP EDP		(MA) E		EA CE	EM		(F)

* introduction partielle

Le matériel adéquat est mis à disposition.

3. Français.

L'ensemble des disciplines que comporte l'exercice de la langue maternelle conduit à une procédure très souple qui tantôt fait abstraction des moyens d'enseignement et du recyclage et qui tantôt est subordonnée à la fourniture d'un matériel précis et à une préparation rigoureuse. On peut ainsi distinguer trois degrés d'entrée en matière :

F' : expression orale libre, récitation, composition, lecture, etc.

F" : vocabulaire, orthographe, conjugaison.

F : grammaire (stade d'aboutissement global).

La planification pour 1973/74 se présente ainsi : application relative à F' dans les degrés 1 à 4.

(Moyens d'enseignement : instructions spéciales pour l'apprentissage de la lecture en 1^{re} année primaire, fichier d'exercices de préapprentissage de la lecture, 3 cahiers d'exercices.)

Pour 1974/75, la planification prévoit : application relative à F"

(Moyens d'enseignement : réadaptés à titre transitoire dans l'attente d'une édition intercantonale ; des instructions seront émises ultérieurement.)

Par souci de brièveté, je renonce à exposer les diverses mesures concernant l'éducation des perceptions (EDP), l'éducation musicale (EM), l'éducation physique (EP), et la connaissance de l'environnement (CE).

Quelques considérations

La planification proposée montre qu'il a été tenu compte, entre autres :

- de l'effort qu'exigent les divers recyclages pour les enseignants ;
- du fait que la détermination de la place qu'occupera dans l'horaire la deuxième langue nationale n'est pas encore possible ;
- du fait que la cinquième année primaire ne dépend pas des travaux de CIRCE I mais bien de CIRCE II actuellement au travail.

Ce colloque est composé des inspecteurs, des directeurs des écoles primaires des trois villes, de représentants de l'Ecole normale, de représentants de la SPN, de certaines personnes à tâches particulières du DIP.

Une série de sous-commissions ont été créées avec pour mission de dresser la liste des mesures à prendre pour l'application du plan romand, de proposer les solutions appropriées, de fixer les échéances. Ces sous-commissions sont animées par le CNDP.

Il appartient également à ces sous-commissions de rédiger les instructions pour le corps enseignant, les circulaires, articles du Bulletin du DIP, de veiller à la formation et à l'information des instituteurs, d'examiner les manuscrits des moyens d'enseignement proposés par CORMEP et l'IRDP (section des moyens d'enseignement).

Ces sous-commissions font rapport au colloque pédagogique qui lui-même rapporte au chef de service, à qui il appartient de prendre les décisions.

Ces sous-commissions sont composées de la manière suivante :

- un représentant du service de l'enseignement primaire ;
- un représentant de l'Ecole normale ;
- une personne ayant collaboré à CIRCE I ;
- un (ou plus) représentant cantonal à CORMEP ;
- un (ou plus) membre du corps enseignant, dont souvent le ou les délégués SPN.

On constate une majorité d'enseignants dans ces sous-commissions. Le groupe mathématique est encore plus structuré. Il comprend des déléguées des monitrices, l'équipe méthodologique, des professeurs de l'enseignement secondaire, un logicien — M. Grisé — deux déléguées (institutrices détachées de leur enseignement pendant deux ans) chargées de l'application dans les classes.

Il est intéressant de constater qu'un représentant de l'EN participe aux travaux de chacune de ces dix sous-commissions car il est indispensable que cette école assume assez tôt la préparation des futurs instituteurs et institutrices en fonction du plan romand.

De même, on assiste à un accroissement constant de l'effectif des moniteurs et monitrices. On peut imaginer qu'un jour chaque collègue sera moniteur dans l'une ou l'autre des disciplines du programme.

J.-P. Buri

Grille horaire

La grille horaire pour 1973/74 se présentait ainsi :

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
Français — Ecriture (FE) — écriture	11	1	1	1
-F'		4	4	4
-F"		5	5	6
Mathématique (MA)		6	6	7
Conn. de l'environnement — géographie, histoire, sc. nat.	-	2	2	3
Education artistique — dessin, activités manuelles, chant	7	5	5	5
Education physique	3*	3*	3*	3*
petite classe	2	1	1	-
nombre de périodes hebdo.	23	27	27	29

* selon ordonnance fédérale

▲ introduction nouveau programme de chant

Comité central SPN

Séance du 30 août 1974

De cette séance à l'ordre du jour particulièrement chargé, je me permettrai de ne développer ici que quelques aspects.

Dessin technique

Deux périodes hebdomadaires sont prévues pour l'enseignement de cette discipline dans les degrés 3 et 4 de la section préprofessionnelle. Dans les classes de ces deux niveaux, le maître préprofessionnel doit jouir de la priorité ; en d'autres termes, cet enseignement fait partie d'un tout. Le dessin technique permet de « concrétiser » la notion de précision et de propreté ; il offre la possibilité d'illustrer le concept de la belle présentation d'un croquis, d'un plan.

Le dessin technique est une suite logique des notions de géométrie acquises en 1 MP et 2P. Les plans d'objets confectionnés pendant les leçons de travaux manuels peuvent être confiés aux maîtres préprofessionnels pour les spécialistes. L'esprit de collaboration et d'équipe entre ces deux « types » d'enseignants ne peut que s'en trouver renforcé.

Les ouvrages didactiques mis à la disposition du corps enseignant pourraient être actualisés ou du moins complétés. A ce sujet, notre collègue E. Huguenin signale que les Editions Delta de Vevey publient une brochure très bien rédigée donnant d'excellentes suggestions et renseignements quant à la compréhension et à l'application des normes américaines et européennes en usage en dessin technique.

Structures et contenu du degré 6

Il semble, du moins pour certains membres de la commission des structures, que la prise de position de la SPN à propos du rapport déterminera la poursuite ou la cessation des travaux de ladite commission. On peut interpréter ou apprécier de plusieurs manières ce genre de pression. Plutôt que de cécité, il vaudrait mieux parler de presbytie lorsqu'on essaie de définir la doctrine de la SPN : il faut voir plus loin que le bout de son appendice nasal quitte à négliger ou à méconnaître d'éventuels avantages à court terme.

Après une discussion nourrie menée sans passion et sans préjugés, le bilan s'établit ainsi : refus de l'expérience telle qu'elle est présentée.

La tendance actuelle en Europe est de retarder le plus possible la sélection ; le tronc commun en 6^e ne doit pas être une année de préorientation.

Sous-commission EP/SPR

Dans sa dernière séance plénière, la Commission éducation permanente de la SPR a recommandé à ses membres délégués des cantons de promouvoir la création de sous-commissions cantonales.

Le comité central avait inscrit ce point à l'ordre du jour et les sections de district vont être consultées.

Rappelons que le mandat de cette sous-commission sera d'encourager, de guider, de renseigner les enseignants qui désirent se perfectionner par eux-mêmes, au sein d'un groupe restreint (une dizaine au plus), d'un groupe de travail.

J'estime toutefois que la création de ces groupes doit être le plus souvent spontanée, naturelle ; notre commission jouera le rôle de coordinateur avec la commission romande où sont posés les principes de base, les doctrines, les buts et objectifs à atteindre dans le domaine de l'éducation permanente.

La liste des cours de perfectionnement en page 29 « officialise » cette possibilité qui nous est offerte.

Relire les pages 103 et suivantes du rapport du Congrès de la SPR à la Chaux-de-Fonds peut compléter les renseignements donnés par le directeur des cours.

Tribunal arbitral

Le comité central se rendra à Zurich le 24 octobre 1974 pour entendre la décision prise par cette instance concernant le recours de la SPN/VPOD contre son exclusion de ce syndicat.

Il sera très précieux de connaître l'avis de personnes dignes de confiance et certainement impartiales dans leur sentence. Cet échange de vues se déroulera à coup sûr dans une ambiance plus cordiale que celle qui règne à la rédaction de « Services publics » lorsque cet organe tente de faire le point dans cette malencontreuse affaire.

J.-P. Buri

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise :
Jean-Pierre MISCHLER Rue du Pont 5 2114 Fleurier

Collègues, participez au Congrès SPR 1974

Genève, le 9 novembre

Un rapport important y sera discuté et adopté :

« ÉCOLE : PERSPECTIVES NOUVELLES »

ÉCOLE A LA MONTAGNE

Col des Mosses

Chalet de la Colonie de vacances de Lutry à louer

Salles de classes aménagées

pour 1, 2 ou 3 classes (85 lits). Prix spéciaux pour « entre saisons ».

Renseignements : P. Rappaz, 1602 La Croix/Lutry.
Tél. (021) 28 79 09.

LA SPR UNE ET DIVERSE

L'application du plan romand dans le Jura

C'est le 4 décembre 1972 que le Grand Conseil adoptait en seconde lecture le complément aux lois sur l'école primaire et sur les écoles moyennes, ainsi que le décret d'application. Il permettait ainsi aux écoles de langue française du canton de Berne de s'associer aux mesures scolaires prises par les cantons de Suisse romande.

Au niveau des enseignants

En mars 1973, tous les enseignants concernés étaient directement informés par la DIP des modifications découlant de la décision du Grand Conseil. Il s'agissait notamment de différer le début de l'année scolaire du 1^{er} avril au 15 août et d'adapter le nombre de semaines d'école aux normes fixées par le concordat sur la coordination scolaire.

Le passage du début de l'année scolaire du printemps à l'été s'effectua au moyen d'une année scolaire longue, qui commença le 1^{er} avril 1973 et qui s'est terminée le 14 août 1974.

Dans le décret du 4 décembre 1973 découlant de l'adoption du complément aux lois, qui fut également remis aux enseignants en même temps que des « Prescriptions et instructions relatives à l'année scolaire longue » et des tableaux de répartition hebdomadaire des leçons, le champ d'application du décret était défini. Il touchait les écoles enfantines subventionnées par l'Etat, les écoles primaires, les écoles secondaires, les gymnases et les écoles normales françaises du canton, ainsi que l'école de langue française de Berne.

Selon les dispositions transitoires, les commissions d'école avaient à préparer une année scolaire longue qui aurait 48 semaines au moins pour l'école primaire et 49 semaines au moins pour les écoles secondaires et moyennes supérieures, « une semaine de vacances au moins étant accordée à Noël/Nouvel-An, à Pâques et en automne ». Elles répartissaient « librement les semaines de classe et l'horaire de l'enseignement, étant entendu que la réglementation des vacances doit prendre en considération l'intérêt des élèves ».

S'efforçant de mettre à profit l'année scolaire longue, la DIP et le Centre de perfectionnement du corps enseignant mirent sur pied un programme de per-

fectionnement qui fut publié ultérieurement. Il touchait à la formation d'animateurs, au recyclage et à la formation continue. L'année scolaire longue prit fin par une semaine de perfectionnement qui se déroula du 24 au 29 juin 1974. Chaque enseignant put choisir les cours l'intéressant et sa participation fut obligatoire. Durant cette semaine qui comptait comme semaine d'école, tous les élèves furent mis en congé.

En dehors de la semaine obligatoire, neuf cours furent donnés, ou le sont encore, à l'intention des animateurs : allemand, environnement, français, mathématique, découverte de l'image, télévision et mass media, dessin et éducation musicale.

Les cours de recyclage à caractère obligatoire pour les enseignants concernés touchent essentiellement à quatre disciplines : activités créatrices manuelles, éducation physique, français, mathématique (36 cours!). 63 autres cours des plus variés, étalés sur toute l'année 1974, permettent encore la formation continue et l'acquisition de techniques particulières. Citons au hasard la tenue d'une bibliothèque scolaire, les visites d'entreprises, le ski alpin, la pose de la voix, le patrimoine architectural du Jura, la dynamique de groupe, la pédagogie institutionnelle, la photographie, la broderie nordique, le macramé, la confiserie, la mycologie, l'ornithologie et l'espéranto.

Au niveau des structures

En même temps que les instructions sur l'année scolaire longue, le corps enseignant se voyait remettre le plan d'études romand pour les quatre premières années scolaires qui avait été adopté par les chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande le 22 septembre 1972. « Ce plan d'études est un document ouvert sur l'avenir, disait la missive l'accompagnant, de nature prospective. Il veut atteindre des buts nouveaux, il offre des occasions de progresser dans les conceptions pédagogiques autant que dans leur application. Il n'est pas un compromis. Il est le reflet d'une évolution en matière de pédagogie et de psychologie. Au-delà du découpage par degrés, les plans visent à maintenir une unité horizontale par les grandes articula-

tions des disciplines qui se retrouvent d'une année à l'autre. »

Dans son message au corps enseignant, la DIP disait sa préoccupation de coordonner, avec un maximum de souplesse, les efforts multiples auxquels les cantons devront souscrire. Elle avait tenu compte du temps qu'il fallait réservé à la formation du corps enseignant et au recyclage du corps enseignant, ainsi qu'au choix ou à la création des moyens nouveaux d'enseignement, avant de passer à la généralisation des programmes. Elle avait pris enfin les décisions nécessaires à une planification cohérente et coordonnée du Plan d'études romand. Le plan ainsi élaboré était conçu de manière à éviter l'introduction, la même année, de plus d'une nouvelle discipline importante, les moyens d'enseignement pour chaque programme particulier étant mis à la disposition du corps enseignant une année au plus tard avant la généralisation de la discipline.

Application progressive du programme romand

Les nouvelles dispositions générales du Plan d'études des écoles primaires, adaptées au nouveau régime scolaire, ont été élaborées et sont entrées en vigueur avec la nouvelle année scolaire 1974-75. La matière des branches d'enseignement du Plan d'études promulgué le 1^{er} février 1968 reste en vigueur pour tout ce qui concerne l'enseignement des branches qui n'ont pas encore été introduites dans le cadre du canton romand, exception faite des programmes de l'enseignement des travaux à l'aiguille et de l'enseignement ménager dont le contenu a été adapté. Les leçons d'ouvrages sont maintenues en 1^{re} et en 2^{re} année. Il s'agit d'une mesure transitoire, avec adaptation au plan romand. Le programme romand de mathématique a été introduit en deuxième année. Quant au programme romand d'éducation physique, il est appliqué dès le 15 août 1974 et remplace celui qui figurait dans le Plan d'études de 1968. Des modifications ont encore été apportées dans l'enseignement de l'histoire biblique et du dessin technique. Enfin, les activités créatrices sont enseignées au degré inférieur pour autant que la maîtresse soit préparée à cette tâche.

Ajoutons pour terminer que l'application du plan CIRCE pour le français a débuté en 1973 par la sensibilisation du corps enseignant, que la formation des moniteurs est prévue cette année et l'année prochaine, et que la formation générale du corps enseignant et la création de classes pilotes se feront en 1976-1977 pour les 1^{re} et 2^{re} années, et en 1978 et 1979 pour les 3^{re} et 4^{re} années.

Dans le contexte politique actuel

PRÉPARATION DU CONGRÈS SPJ 1976

Le 28 août dernier, le collège Ielmi, président du comité central SPJ, a présidé à Moutier une importante séance à laquelle assistaient également les présidents des sections. La discussion a porté sur les conséquences, pour la Société pédagogique jurassienne, du vote du 23 juin.

A l'issue des débats, le président a demandé aux présidents de sections de discuter, au sein de leur comité, de l'opportunité d'organiser, en 1976, le Congrès de la SPJ.

Considérant que plus d'une année et demie de travail est nécessaire à l'organisation d'un congrès, considérant qu'il est impossible aujourd'hui de connaître les

futures frontières définitives du nouveau canton du Jura et, partant, de la sphère d'activité de la SPJ actuelle, sachant aussi qu'en 1976, les structures politiques nouvelles du canton du Jura ne seront pas mises en place, les comités des sections ne pourraient-ils choisir un thème qui n'aurait aucun lien avec l'Ecole juras-

sienne ? Les idées ne manquent certes pas, qui pourraient constituer un centre d'intérêt dépassant le cadre politico-scolaire, en associant à une étude, en plus des enseignants, les parents, et peut-être les élèves. A tout hasard, et parmi cent autres thèmes, nous suggérons « L'enfant européen et le tiers monde », « La qualité de la vie », « L'éducation sexuelle ».

B.

Représentations SPJ

Le comité central a désigné son président M. Pierre Ielmi, comme observateur de la SPJ au sein de la Commission d'étude des structures scolaires DIP, et MM. Jean-Pierre Boegli, directeur du Collège

de Delémont et Abel Babey, instituteur à Delémont, comme membres de la commission chargée d'étudier les modalités et les conséquences d'une syndicalisation de la SPR.

Il n'y aura pas de pléthore en 1974-1975

80 nouveaux enseignants et enseignantes ont terminé leurs études au début de juillet dernier. 20 autres, qui ont suivi le cours accéléré à l'Ecole normale de Porrentruy, seront brevetés cet automne.

Au 1^{er} septembre, la situation était la suivante (pas de modification probable jusqu'à la parution de ce numéro) :

Ecole normale de Bienne

23 brevetés, 22 nommés déf. ou provis., 1 poursuit des études.

Ecole normale de Delémont

39 brevetés, 37 nommées déf. ou provis., 2 remplacements assurés.

Ecole normale de Porrentruy

18 brevetés, 16 nommés déf. ou provis., 2 remplacements assurés jusqu'au 9 novembre.

Cours accéléré

20 à breveter, 15 nommés déf. ou provis., 5 sans places.

Cinq mises à la retraite ou démissions étant déjà annoncées pour le 1^{er} février, on peut donc affirmer qu'aucun enseignant breveté cette année ne sera inoccupé à partir de cette date. On peut aussi affirmer que l'on manquera de nombreux enseignants titulaires d'un brevet pour assurer les remplacements au cours de cette année.

Ainsi, contrairement aux prévisions, aucune pléthore n'est à craindre en 1974-1975.

B.

La statistique ci-dessus nous a été communiquée par M. Charles Hirschi, inspecteur scolaire à Bienne.

Rédacteur de la rubrique jurassienne : Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 Delémont, tél. 066/22 29 34.

A propos de la médiathèque de l'Ecole normale de Delémont

M. Bernard Perrot, professeur à Bienne, nous a fait parvenir la lettre suivante : « Au moment où paraît dans l'*« Educateur »* l'article consacré à la future médiathèque de l'Ecole normale de Delémont (n° 22, 28 juin 1974), prend fin le cours « TV et massmedia » donné à Tramelan dans le cadre du Centre de perfectionnement.

» Tous les participants à ce cours ont pu se convaincre de l'urgence et de la diversité du travail à entreprendre dans ce domaine par les enseignants. Tous aussi sont parfaitement conscients que le matériel et la documentation exigés en

cette matière supposent des investissements importants et, par conséquent, un effort soutenu en vue d'une réalisation commune, rationnelle et profitable à tous.

» Au nom de tous les collègues qui ont suivi le cours susmentionné, je souhaite que tout soit mis en œuvre en vue de la création, dans le Jura, d'un centre MAV (moyens audio-visuels, réd.) : formation des enseignants, prêt de matériel, prêt et confection de documents dont la formule puisse satisfaire l'ensemble des enseignants. J'espère que nous pourrons fêter dans un proche avenir la naissance de ce centre. »

Entrée en fonctions du nouveau secrétaire SPJ

M. Paul Simon, maître secondaire diplômé, est entré en fonctions comme secrétaire de la SPJ. Partageant son temps de travail entre la SEB, où il fonctionne comme secrétaire adjoint pour la partie française du canton, et la SPJ, il assume pour celle-ci le secrétariat, seconde le comité central, représente la société, assure la liaison avec la SEB, la SPR, le

CARESP et les autres associations faites, se tient au courant de l'actualité pédagogique et syndicale, collabore avec les comités de sections et assure l'information du corps enseignant.

Nous souhaitons au collègue Simon une fructueuse activité.

B.

Appel aux maîtres primaires de 8e et 9e année

Les maîtres primaires de 8^e et 9^e années qui ont envoyé leur inscription pour la séance constitutive à la suite de l'appel paru dans l'*« Educateur »*, N° 22 du 28

juin 1974, sont priés de confirmer leur inscription auprès du président SPJ, M. Pierre Jelmi, Royes 5, 2854 Bassecourt.

ment adéquat a sollicité l'effort et le concours des parents par le truchement des classes ouvertes, fort nombreuses, sous l'égide des maîtresses assistées par le responsable cantonal, M. Bugnon. Ces séances ont revêtu un caractère obligatoire.

3. Information par le canal de l'université populaire. L'initiation à la mathématique moderne auprès des parents a enregistré un succès tel qu'on a dû procéder à de nombreux dédoublements de cours, soit à Fribourg, soit dans les chefs-lieux.

4. Le corps même des inspecteurs scolaires, qui ne devaient certes pas être les moins intéressés, s'est astreint, sous l'égide de M. Bugnon, à 3 fois 3 journées d'acquisition de cette discipline nouvelle que constitue la méthode nouvelle en mathématique.

5. Comme il ne suffit pas que les institutrices soient en mesure d'enseigner doctement, il convenait d'organiser systématiquement les visites de classes à raison de 2 classes par arrondissement scolaire. Ce qui a été assuré régulièrement par les inspecteurs, par le préposé cantonal ainsi que par le chef du service organisateur.

6. A leur tour, les classes-pilotes, au nombre de 13 dans le canton, se sont mises chacune à la disposition de plusieurs groupes d'institutrices qui ont pu ainsi parfaire leur bagage, perfectionner leur technique et l'habileté indispensable.

7. L'information à titre obligatoire, conçue selon un cycle de 9 séances de demi-jour, s'est étendue, durant toute l'année, à toutes les institutrices, les anciennes et les nouvelles qui dirigent les classes de 3^e et 4^e années. Cette initiation se poursuivra au même rythme durant l'année scolaire 1974-75.

8. Enfin, une semaine entière obligatoire également, fixée du 1^{er} au 5 juillet, a réuni toutes les institutrices, celles de 1^{re} et 2^{re} années ayant à suivre un cours de méthodologie, celles de 3^e et 4^e approfondissant la matière théorique.

9. La Société fribourgeoise de perfectionnement pédagogique, le CEMEA très en vogue et la Société suisse de travaux manuels et réforme scolaire ont vu accourir, surtout les 2 premières, une participation réjouissante de la part des enseignants primaires. Ainsi, l'aggiornamento de l'école fribourgeoise se poursuit grâce à la vigilance du département et à la volonté d'adaptation des ouvriers de l'enseignement.

Fribourg

LA SPR UNE ET DIVERSE

L'application du plan romand dans le canton de Fribourg

En exergue :

Vers la coordination effective

Dans le complexe et vaste domaine où se meut l'effort de coordination de l'école fribourgeoise au plan romand, personne ne s'étonne que l'introduction au Plan d'études romand implique nécessairement une préparation particulière, constante et approfondie de tous les enseignants (Rapport Maillard). Certes, on ne saurait mouler en une ou quelques années toute une génération d'élèves en la faisant passer par le creuset de conceptions pédagogiques trop avant-gardistes, articulées à des techniques qui se parent des attraits de la nouveauté. Au reste, est-il indispensable que chaque pédagogue se doive d'être un novateur, encore qu'il lui importe de se renouveler sans cesse, de fuir par conséquent les voies faciles de la routine ?

Mode ancien, mode en gestation

On conviendra, certainement partout, que cette immense poussée évolutive, qui affecte l'école, exige une transformation verticale de notre mode de pensée pédagogique. Ainsi, on ne songerait pas à concevoir un ralentissement de l'initiation à la mathématique moderne. Se cramponnerait-on encore à une méthode désuète d'apprentissage de la rédaction ? On ne pourrait plus se passer, dans nos cours moyens et supérieurs, des avantages que procure aux maîtres la préparation intensive des lectures au moyen d'un fascicule explicatif. L'enseignement de la géographie se concevrait-il sans les exercices cartographiques, les diagrammes, relevés de cartes, moulings de relief, etc. Ainsi, en est-il d'à peu près toutes les bran-

ches, y compris bien sûr la catéchèse qui connaît depuis quelques années, une floraison d'études, d'approches se donnant pour mission de souder plus étroitement l'Evangile à l'énoncé des vérités.

Question de cadence

En mutation constante, secouée par frénésie de renouveau, notre pédagogie moderne ne peut pourtant s'accommoder d'un rythme trop rapide. Elle doit, pour être efficace, s'ordonner à des principes généraux qui gardent leur valeur intrinsèque en dépit de l'évolution ou de l'apparition de nouvelles techniques. En tout état de cause, il convient de ne pas rater le coche : l'édification intellectuelle et pratique de nos générations d'élèves, les moyens nouveaux de formation et d'éveil ne sauraient détourner toute pédagogie réaliste de son but premier : l'éducation tout court.

Plan romand... au niveau des enseignants

La mathématique moderne, en particulier, a bénéficié essentiellement d'un intense effort de diffusion, de vulgarisation par :

1. L'information qui depuis 1973 surtout, ne se fait pas seulement au niveau des enseignants le plus directement concernés. Elle a tenu à porter son impact auprès des commissions scolaires et des conseils communaux leur soumettant en particulier un plan d'introduction des plans romands. Mises dans le bain, les autorités communales ont largement répondu à l'appel du département. Ainsi, cette large diffusion a mis sur la brèche M. Maillard, le chef du Service de l'enseignement primaire.

2. Un courant d'information parfaite-

Plan romand... au niveau des structures

1. Plan d'études, mesures transitoires

L'application du plan romand à l'orga-

nisation fribourgeoise repose sur la base légale suivante :

a) L'année scolaire commence entre la mi-août et la mi-septembre.

b) L'âge d'entrée à l'école obligatoire est fixé à 6 ans révolus au 31 juillet. Depuis 1972, aucun accommodement transitoire n'a été jugé nécessaire. Toutefois, le Conseil d'Etat est autorisé à prendre les mesures d'assouplissement dans le cadre des dispositions du Concordat.

c) 38 semaines effectives de classe, les congés représentant au total 14 semaines ou 70 jours.

En résumé, plus de mesures transitoires, les structures établies et les bases légales ayant permis le passage effectué sans heurt.

2. Passage de l'ancien au nouveau Plan

a) En ce qui concerne l'école enfantine, le plan romand est introduit, mis en vigueur et se révèle judicieux.

b) La mathématique moderne a vu se réaliser intégralement la diffusion des moyens d'enseignement de même que l'information méthodologique des enseignantes de 1^{re} et 2^e années. Pour les enseignants de 3^e et 4^e, la tâche d'initiation théorique est bien en cours.

c) Dans le secteur des activités créatrices manuelles, le plan romand est mis en place et son application bien agréée ne semble pas offrir de difficulté pratique. Les classes concernées sont équipées à satisfaction et, renseignées pris, les classes s'en accommodent volontiers.

d) En éducation physique, le plan romand est bien introduit et agréé. Son application ne suscite aucune difficulté majeure.

En résumé et d'une manière générale : le plan romand est introduit et appliqué dans les 4 secteurs ci-haut de la future activité scolaire. Dès à présent et à leur tour, le français, l'écriture, l'éducation nationale, l'étude de l'environnement et l'éducation musicale attendent les fondements sur lesquels on édifiera, au cours des années prochaines, un programme commun.

3. Aménagement et horaire scolaire

Horaire prévoyant 30-33 unités de 50 minutes où durant les 4 premières années, filles et garçons bénéficient, pour les branches prévues à l'horaire, d'un nombre identique d'unités-heures. Le plan horaire 74-75, selon les sexes accuse les minimes différences suivantes :

a) en 5^e, les filles reçoivent 6 heures de français, les garçons : 7 ;

b) en travaux manuels : garçons : 2 unités ; filles : 3 ;

c) éducation civique intégrée à l'histoire : leçons occasionnelles ;

d) sport : 3 unités imposées, l'une étant

répartie en fractions de 5 minutes journalières de gymnastique corrective ;

e) dans l'horaire sciences naturelles : insertion d'une leçon d'éducation routière et notions de protection de la nature ;

f) en français, si le nombre d'heures se révèle insuffisant, possibilité de lui attribuer, cas échéant, un supplément pris sur d'autres branches à l'exclusion de l'instruction religieuse, l'allemand et travaux manuels.

Au terme de notre tour d'horizon et en présence des efforts consentis pour mettre

l'école fribourgeoise au diapason romand, une constatation optimiste s'impose : à tous les degrés de l'édifice scolaire, pas toujours sans peine, chaque cellule œuvre à sa tâche. De son côté, le département pense, organise, contrôle, inventorie. L'école fribourgeoise met sa montre à l'heure. L'école romande, en Pays de Fribourg, adapte et règle selon les particularismes régionaux, sa vitesse de croisière non seulement selon les nœuds de la navigation mais en fonction aussi de ceux de l'application pratique.

A. C.

La SPF fait le point de la situation

Par décision de l'Assemblée des délégués de l'Association fribourgeoise du corps enseignant des écoles primaires, ménagères, enfantines et spéciales du 5 juin 1974 à Guin, la Société pédagogique fribourgeoise (SPF) devient une société indépendante avec des buts strictement pédagogiques (Projet Veveyse).

Par cette décision, la SPF est exclue de l'Association cantonale et devra, à l'avenir, déployer son activité uniquement sur le plan pédagogique. Les statuts de l'Association ne feront plus mention de la SPF.

Propositions de séparation

1. Seront appelés groupements de base : les sections de la Veveyse, Broye, Glâne, Sarine-Campagne, Fribourg-Ville, Gruyère, Enfantine, etc.

2. Ces groupements de base, en général un district ou arrondissement inspectoral, sont les cellules de l'Association et de la SPF. Le comité élu par l'assemblée de section a à sa tête 2 responsables :

- le premier, représentant de la section au comité cantonal de l'Association (affaires matérielles) ;
- le second, représentant de la section au comité de la SPF (affaires pédagogiques).

3. Activités de la SPF

- Coordination des programmes romands.
- Recherches pédagogiques (groupes de travail).
- Formation initiale et formation permanente des maîtres.
- Collaboration avec la Société fribourgeoise de perfectionnement pédagogique, le Centre de documentation, la direction de l'Instruction publique, l'Inspecteurat.
- Participation à la Société pédagogique romande (comité, commissions de travail, congrès).

4. Ressources

Chaque section s'occupe de la perception des cotisations qu'elle ventile vers les comités supérieurs respectifs. La direction de l'Instruction publique comprendra certainement ce nouvel effort de collaboration et la SPF est persuadée qu'un terrain d'entente en ce qui concerne ses ressources sera trouvé, afin qu'elle puisse mener à bien son activité au sein de l'école fribourgeoise.

Conclusion

Les anciennes structures ont créé un climat de confusion et d'indifférence. De nouvelles structures vous sont présentées et elles doivent redonner à la SPF un nouveau souffle de vie. L'activité de la SPF ne doit pas en rester aux intentions, mais passer dans la réalité et ce sera grâce à votre effort de compréhension, de bonne volonté, de collaboration, que la SPF pourra remplir sa mission au sein des écoles fribourgeoise et romande.

R. Loup, président SPF.

L'école fribourgeoise en deuil

Quelques jours seulement précédant la reprise des classes, une nouvelle affligeante jetait la consternation dans les milieux de l'enseignement primaire. On apprenait en effet avec stupeur le décès subit, à l'âge de 57 ans, de M. Gaston Monnard, instituteur aux écoles de la ville de Fribourg, dans le quartier de la Vignettaz.

Issu d'une famille d'instituteur, père lui-même de deux enseignants, Gaston Monnard débuta dans la carrière aux écoles catholiques de Vevey, poursuivant sa mission à Chatel-St-Denis, puis à Fribourg où il fut appelé en 1962.

Toujours à la pointe du progrès, chercheur infatigable, le regretté disparu, en animateur hors pair et dynamique, connaissait le secret d'enthousiasmer ses élèves, ne craignant pas de leur faire découvrir les joies de la connaissance et de la culture. Rien d'étonnant dès lors, à ce qu'il fut appelé à siéger au sein de l'une des plus importantes commissions romandes, la CIRCE où il représentait son canton en pédagogue averti.

La personnalité attachante de Gaston Monnard se doublait d'un musicien exceptionnel, ayant eu l'aubaine de rencontrer Carlo Boller dont l'influence fut décisive sur sa culture musicale. Chef de chœur incomparable, il fut souvent ap-

pelé à titre d'expert dans les rencontres de chorales. Prédestiné à la réussite, le disparu n'aimait point cependant à faire

état de ses succès, de son rayonnement.

Aussi la gratitude de l'école fribourgeoise, sur une mélodie chantant l'amitié et le respect, adresse-t-elle à sa mémoire le plus fidèle souvenir.

C.

Aux enseignants primaires fribourgeois

Afin de déceler les richesses de la lecture

Que lit-on en fait dans nos différentes écoles ?

Que lisent les élèves des divers degrés en dehors de l'école ?

Quelles ressources éducatives les livres de lecture actuels peuvent-ils offrir ?

Voulez-vous apprécier de nouveaux modèles didactiques pour l'étude de la langue ?

Avez-vous des problèmes dans l'enseignement de l'allemand ?

Pour répondre à ces questions ainsi qu'à beaucoup d'autres non moins pertinentes,

Symposium

qui se terminera par une *table ronde* entre écrivains et instituteurs qui échangeront leurs opinions sur les problèmes principaux de l'enseignement de la langue maternelle.

Plusieurs groupes de travail seront à votre disposition dont deux traiteront notamment de l'enseignement de l'allemand.

Inscription à faire parvenir sans tarder à :

Société suisse des écrivains
Kirchgasse 25
8001 ZURICH

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise :
Albert CARREL, Reichlen 2,
1700 Fribourg, tél. (037) 22 46 80.

Collègues, participez au Congrès SPR 1974

Genève, le 9 novembre

Un rapport important y sera discuté et adopté :

« ÉCOLE : PERSPECTIVES NOUVELLES »

Valais

LA SPR UNE ET DIVERSE

L'application du plan romand en Valais

Les autorités scolaires cantonales ont mis sur pied des organisations diverses en vue de former le personnel enseignant du canton aux nouvelles perspectives du Plan d'études adopté en Romandie pour les quatre premières années primaires. Je me bornerai à développer succinctement ici les mesures prises en mathématique, en français, en activité manuelle et en allemand.

Mathématique

Il y a quatre ans déjà, le DIP organisait des cours d'approche et de sensibilisation à la mathématique moderne pour l'ensemble du personnel enseignant.

Il s'est agi d'abord de cours théoriques donnés par des professeurs spécialisés, cours qui se sont déroulés durant toute une scolarité. Un document adé-

quat avait été rédigé pour permettre aux enseignants de progresser dans cette nouvelle matière avec le maximum d'efficacité.

Puis vinrent, durant la scolarité suivante, toujours pour l'ensemble des enseignants, une formation sur le tas, pourrait-on dire. Des enseignants avec leur classe prenant en charge la formation pratique de leurs collègues. Ce mode de faire a plu, chacun ayant pu se rendre compte pratiquement des réactions des élèves face à une forme nouvelle de présentation de la matière.

La formation s'est portée ensuite sur le personnel des degrés inférieurs étant donné que ce dernier avait mission de débuter dans l'enseignement de cette discipline, nouvel éclairage.

Il convient de signaler encore en ce domaine que nombre de cours ont été organisés durant les sessions pédagogiques d'été et que les enseignants, avec le travail du temps, ont pu appréhender de façon optionnelle cette nouvelle vision de l'enseignement mathématique.

Actuellement un professeur détaché du secondaire et spécialisé en la matière suit les enseignants qui appliquent la nouvelle mathématique et organise à leur

intention de nombreuses rencontres d'appui durant la scolarité.

Français

C'est au niveau des sessions pédagogiques d'été du personnel enseignant que ces cours ont été organisés en vue de la formation des enseignants pour l'application du nouveau programme de français.

Durant trois années consécutives, des cours ont été mis sur pied à cette intention. A ce jour, près du tiers des enseignants a été sensibilisé à cette nouvelle vision de l'étude de la langue maternelle, soit au niveau théorique — linguistique contemporaine — soit dans son application pratique.

Cet enseignement a été assuré en collaboration, par des professeurs de l'Ecole normale des institutrices et par des maîtres primaires.

Activités créatrices manuelles

C'est encore au cours des sessions d'été que s'opère la formation des enseignants. Durant les semaines pédagogiques de 1973 et 1974, quatre cours ont eu lieu simultanément, cours répondant au besoin des divers degrés. Ce qui fait environ deux cents enseignants primaires à avoir contacté, intellectuellement et manuellement le programme CIRCE en éducation artistique. Des cours similaires seront à nouveau organisés l'an prochain.

Allemand

En 1970 déjà, le DIP institue une commission chargée de l'étude de l'introduction d'une deuxième langue, en l'occurrence l'allemand, dans l'ensemble du canton au niveau primaire. Cette commission, sur la base d'un questionnaire établi par le DIP, a déposé ultérieurement un rapport intermédiaire puis ses conclusions définitives.

En 1972, le Conseil d'Etat adopte le principe de l'introduction de la 2^e langue nationale dans le secteur primaire. Les méthodes en vigueur ou en expérimentation sont mises en parallèle. Le choix se porte sur la méthode Petit, professeur à Besançon : « Sing und Spiele mit ».

Au début 1973, deux responsables, un instituteur et une institutrice, sont désignés pour conduire l'expérience qui allait débuter, l'un s'occupant des quatre districts du bas, l'autre des quatre districts du centre. Ces enseignants suivent divers stages : cours à Munich pour une étude plus approfondie de la langue, cours à Besançon pour l'assimilation de la méthode choisie.

L'expérience devant débuter au ni-

veau de la troisième année, les maîtres de ces classes ont été appelés à suivre une formation spéciale de deux semaines durant l'été 1973, formation dirigée par M. Petit et les collaborateurs désignés. C'est au mois d'octobre de la dernière scolarité que l'expérience démarre. Elle porte sur une quarantaine de classes.

La progression continue. En début de

cette année scolaire, à nouveau deux semaines de recyclage touchant d'autres secteurs géographiques du canton.

V. D.

Rédacteur de la rubrique valaisanne :
Vincent DUSSEX, Petit-Chasseur 66,
1950 Sion, tél. (027) 2 47 32.

Collègues, participez au Congrès SPR 1974

Genève, le 9 novembre

Un rapport important y sera discuté et adopté :

« ÉCOLE : PERSPECTIVES NOUVELLES »

En Suisse romande, au cinéma

Comme chaque année, rien d'affolant — sinon d'affrionnant — dans les salles obscures d'été. Les seules nouveautés sont d'assez monotone et basse extraction et finiront peut-être par lasser leur public. Cela dit, mentionnons tout de même quelques excellentes reprises comme « La Source », de I. Bergman, « La mort aux trousses » un des premiers suspense de Hitchcock et qui supporte assez bien le poids des ans.

A ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de le voir lors de sa projection l'hiver dernier, signalons le très bon « Serpico », de Dino de Laurentis, où Al Pacino en policier original et dépourvu de toutes vénalité, découvre un milieu de racket bien organisé : celui de la police, précisément. Tel un bourdon buttant contre une vitre, Serpico se heurte de toutes parts à une organisation bien huilée et peu encline à stopper une machine qui fonctionne et rapporte si bien. On feint d'ignorer, ou, au contraire, on s'offusque des révélations de Serpico, on promet d'agir. Et rien ne se passe. Mais le cercle se resserre autour de l'agent Serpico qui devient nerveux et anxieux : il sait qu'un jour ou l'autre, on lui « fera sa fête ».

Al Pacino est étonnant dans ce rôle de policier-hippie, il ne force pas sur la note folklorique tout en gardant une authenticité certaine.

Il semblerait que l'aventure relatée dans ce film soit réelle et que le vrai Serpico, après avoir démissionné des services de police américains, vivrait actuel-

lement retiré en Valais. De là, il étudierait les différentes méthodes policières européennes. Je donne cette indication sous les plus expresses réserves et pour ce qu'elle vaut : un bruit qui court et dont je n'ai aucun moyen de contrôler l'exactitude. De toutes manières le film de D. de Laurentis est à voir.

La conversation

de Francis Ford Coppola

Encore une histoire de policier, mais privé cette fois. A se demander, d'ailleurs, si ce film ne serait pas plutôt à mettre dans la catégorie « science-fiction ».

Gene Hackman en « plombier », terme peu flatteur utilisé pour définir une activité qui consiste à traquer ses semblables avec des moyens modernes, est passé maître dans l'art d'enregistrer, filmer, surprendre les gens dans leur vie privée, épier le moindre de leurs gestes sans qu'ils s'en doutent. Ce détective nouveau style détient sur bande magnétique une conversation qui, suivant en quelles mains elle tombe, pourrait entraîner un crime.

Images inquiétantes ou hallucinantes de Francis F. Coppola, qui traque lui aussi le policier privé perpétuellement sur le qui-vive, inquiet de ce qu'il apprend, anxieux de ce que « les autres » peuvent savoir et qui finira victime de machines ultra-sensibles ou miniaturisées dont il s'est lui-même servi. C'est l'écouteur

écouté, le suiveur surpris, l'ingénieux technicien pris au piège de la technique qui le détruira.

Micros habilement dissimulés, écoutes téléphoniques, enregistrements clandestins, films pris à la sauvette, n'ont pas cours qu'aux Etats-Unis. Tout cela a même une résonance assez européenne, une sorte de jumelage Canard-Watergate. De toutes manières, on reste dans la « plomberie ».

Oscillant entre Hitchcock et Kafka, le film de F. Coppola est bien monté, inquiétant juste ce qu'il faut, bien soutenu par un acteur à la hauteur : Gene Hackman. A voir, surtout si l'on s'intéresse aux moyens audio-visuels vus ici sous l'angle troubant de l'abus de confiance qu'ils peuvent engendrer.

Puisque les films nouveaux sont assez rares, rabattons-nous sur la littérature cinématographique pour citer une parution qui date du printemps (Editions de la Table Ronde) :

Cinoche

d'Alphonse Boudard

L'inimitable Alphonse, auteur inclassable sinon, peut-être, du côté de chez Céline, récidive en parlant cette fois de cinéma. Ses démêlés avec le monde multiple, parfois bizarre ou complètement loufoque du cinéma et de ses satellites, le mic-mac des uns, les lubies des autres, le metteur en scène qui se croit génial, ce directeur qui modifie tout au dernier moment, coupe, aménage le scénario, les détraqués de tout acabit, tous ces personnages réels (à peine modifiés pour ne pas risquer de valoir à l'auteur de nombreux procès) forment une véritable cour des miracles cinématographique.

Maniant une langue verte et drue, impitoyable et brutale, sarcastique et pleine d'un humour marqué tout de même d'une pointe d'optimisme et de tendresse Boudard nous entraîne dans une jungle qui vaut celle décrite dans ses précédents ouvrages « Hostobiographie » et « La Cerise ». Il se présente lui-même comme : « Né à Paris en 1925, diplôme de l'Université de Fresnes-les-Rungis (cf « La Cerise » qui prend ces derniers temps un curieux air d'actualité), membre de l'académie des sciences immorales et politiques et il prévient ses lecteurs :

« Nous sommes ici en joyeusetés, terrain fleuri... ciel d'azur... mer si bleue... Profitez-en, divines lectrices, mutines curieuses, je vous introduis, pour une somme modique si l'on considère le prix maintenant du faux-filet, dans les arcanes du cinématographe... ses raffinements... ses magnificences... l'éblouisse-

ment sous les sunlights... que je vous gâte enfin, mes fidèles ! Je vous ai trop promenés, je m'en rends compte dans mes précédents ouvrages, parmi les grabataires mythomanes de Biscaille, les torves malfrats des Rungis... tous les

folingues de la gâchette... mes vaillants voyous crachoteurs aux temps des lendemains qui chantent couac.

Vous voici donc au Septième Art... Hosanna... septième ciel ! »

La Crêcelle.

Divers

Au Comptoir suisse

Elna rend la couture facile et le repassage agréable

Cette année, Elna a lancé sur le marché une nouvelle machine à coudre, l'**Elna T SP** (Top Special).

Il s'agit d'une machine très attractive avec de nombreux points automatiques et superautomatiques tous incorporés et adaptés à la nature des tissus modernes stretch extensibles, tels que jersey, tissus à mailles, tricots, tissus éponge, etc. Un programme de couture essentiellement pratique : 12 points utilitaires sur un total de 14 points, plus une boutonnière automatique. La nouvelle Elna T SP comprend un tableau de sélection et de réglage qui permet le choix facile des points.

D'autre part, l'**Elna SU** (Super), la plus complète, est présentée avec programme standard de couture élargi.

Ainsi donc Elna offre dès à présent aux utilisatrices de machines à coudre son « nouveau programme de couture », à savoir :

— l'**Elna SP** (Special) avec programme de couture simple ;

Le 400^e « Crapaud à lunettes »

Dans ce numéro anniversaire, le « Crapaud » jette un bref regard sur son passé. Il rappelle l'amitié que lui témoigne le grand savant **Jean Rostand, son illustre parrain**, à qui il rend hommage. Il laisse parler ses fidèles abonnés qui lui ont déjà écrit plus de 5500 lettres.

Il célèbre ses dix ans en reproduisant les meilleurs dessins de son dernier concours sur le thème « Le Crapaud Anniversaire ». Il publie les résultats de son jeu des Crapolissons, grâce auquel vous apprendrez que le « Crapaud », qui n'en est pas à une métamorphose près, peut se muer en **Crapostrogoth**, en **Crapphôtesse de l'air**, voire en **Crapause café** ! Vous conviendrez que **Crapauveté n'est pas vice**, et qu'il n'est nul besoin de toucher de **Crapognon** ni de **Craposeille** pour s'amuser dans la mare. **Crapohlala !**

Mais le « Crapaud à lunettes » regarde surtout vers l'avenir. Il propose de nouvelles rubriques à ses abonnés : **Le Dos-**

- l'**Elna T SP** (Top Special) avec programme de couture double + boutonnière automatique ;
- l'**Elna SU** (Super) avec programme de couture multiple + boutonnière automatique.

Vous trouverez les machines à coudre Elna dans la **halle 2**.

Après le succès éclatant obtenu en Suisse et à l'étranger en 1973, la première presse à repasser compacte « **ELNAPRESS** » est présentée au Comptoir suisse cette année.

L'**ELNAPRESS** représente une des innovations les plus importantes depuis l'invention du fer à repasser. Ce nouveau produit suisse de haute qualité a été conçu pour permettre à la ménagère de repasser non seulement très facilement, mais également confortablement assise. Compacte et facilement transportable, l'**Elnapress** est toujours à portée de main, prête à l'emploi.

Cette solution moderne d'une ancienne corvée est démontrée dans la **halle 32**, stand 3219.

sier du Mois (politique, social, économique, scientifique, culturel, etc.). — **D'accord ou pas, dites-le au « Crapaud » !** — **Les nouveautés de la Bande dessinée, etc.**

Dans ce N° 400, le rédacteur du « Crapaud à lunettes » consacre une page à l'information, sous le titre « **Lisez le « Crapaud », mais n'oubliez pas ses compagnons** ». Il insiste sur l'importance de la presse écrite, présente l'expérience pédagogique du **Journal à l'Ecole** et invite ses lecteurs — dont la culture doit de plus en plus être nourrie par le jugement sur l'actualité — à former des **Clubs-Information**, où seraient analysés, commentés, critiqués les journaux de notre pays.

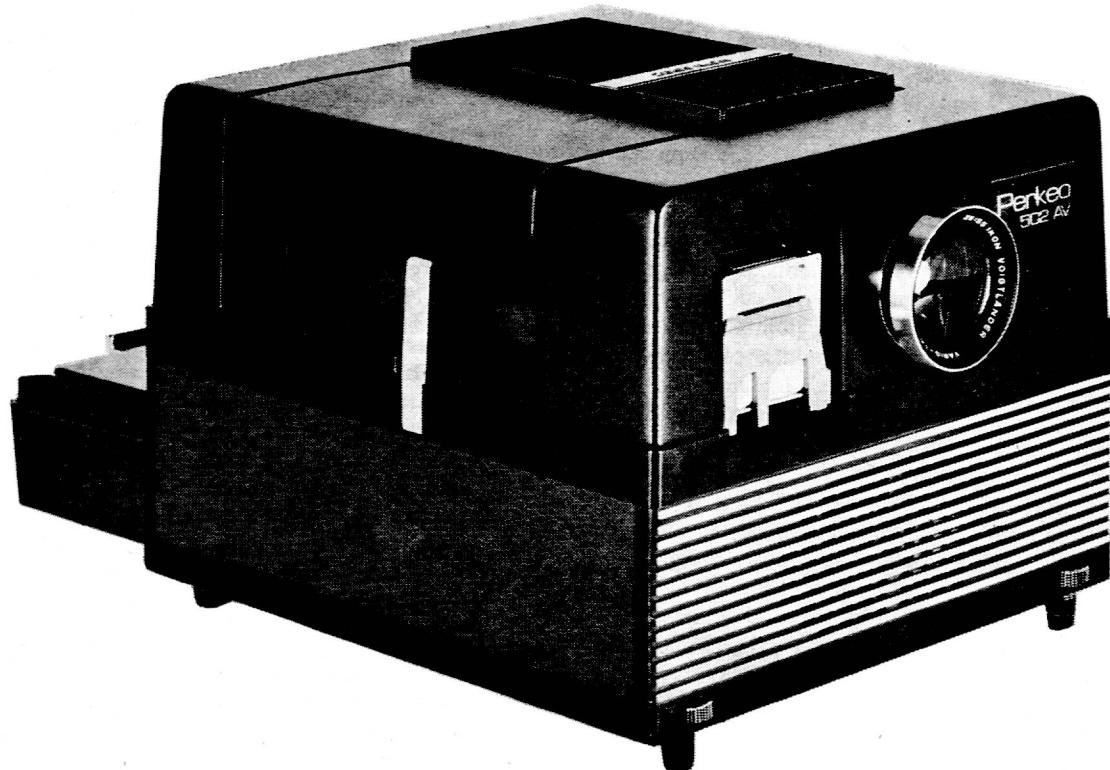
Abonnement annuel (40 numéros) Fr. 25.—. « Le Crapaud à lunettes », 6, ch. de Pré-Fleuri, 1006 Lausanne. Tél. 27 30 01, CCP 10 - 666. Demandez des spécimens à l'administration.

5, rue Neuve

2501 Bienne

Tél. 032 22 76 31

Projecteur Dias - Son Perkeo 502 Audio-Visuel



Projecteur pour dias 5 × 5 cm automatique. Magnétophone à cassette Philips incorporé. Générateur d'impulsions et « Public address ».

Prix pour écoles et l'industrie

Projecteur Perkeo 502 AV avec câble, commande à distance, lampe halogène de 150 W 24 V et objectif de

	1 - 4 app.	5 - 9 app.	Accessoires	
60 mm	1775.—	1716.—	Coffret de transport	108.—
85 mm	1762.—	1703.—	Câble de rallonge de 12 m	37.—
100 mm	1780.—	1721.—	Câble de recharge pour secteur	8.—
Vario 70-100 mm	1860.—	1798.—		
150 mm	1902.—	1838.—	Câble de surimpression	16.—
180 mm	1953.—	1888.—	Microphone dynamique	70.—
250 mm	2109.—	2038.—		

BON

à envoyer à
Perrot SA
Case postale
2501 Bienne

- Je désire une démonstration Perkeo 502 AV (après contact téléphonique)
 Je désire une documentation Perkeo 502 AV
 Je désire des prospectus d'autres projecteurs dias projecteurs ciné
 rétroprojecteurs épiscopes écrans de projection

Adresse

No tél.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département de l'instruction publique

Par suite du décès du titulaire, le poste de

bibliothécaire- documentaliste

au Centre neuchâtelois de documentation pédagogique, de recherche et d'information, est mis au concours.

Exigences : titre d'enseignement primaire ou secondaire, de bibliothécaire ou de documentaliste.

Traitements : classe 5 ou 4 suivant qualifications.

Entrée en fonctions : à convenir.

Le candidat, chargé du secteur de la documentation est appelé à seconder le directeur dans l'animation de groupes de travail et la création de moyens d'enseignement.

Le CNDP cherche également une secrétaire qualifiée capable d'assumer des responsabilités.

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, à 2001 Neuchâtel, jusqu'au **20 septembre 1974**.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Eric Laurent, directeur du Centre de documentation pédagogique, Faubourg-de-l'Hôpital 65, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 428.

école
pédagogique
privée

FLORIANA

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Etre à l'avant-garde du progrès
c'est confier ses affaires à la

Banque Cantonale Vaudoise

qui vous offre un service personnel,
attentif et discret.



Laine Berbère - Laine d'Iran

FILÉE MAIN

Matières premières pour loisirs artisanaux

Tissage - Macramé - Tricot - Crochet
Filage - Batik - Bougie

BON

COCKTAIL
d'ÉCHANTILLONS
SACO SA dép : MAPLA
Valangines 3
2006 Neuchâtel
SVP
Nom et adr. en lettres
d'imprimerie

PELICULE ADHÉSIVE

HAWE®

FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

Pour favoriser efficacement l'épargne

la Banque Vaudoise de Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs

5 %

sur ses livrets jeunesse
et personnes âgées

5 ½ %

Siège central :
LAUSANNE

Succursale :
YVERDON

20 agences dans le canton

Parents cherchent pour garçon de 15 ans, ayant
grand retard scolaire,

instituteur ou institutrice [retraité(e)]
pour donner des leçons.

Duchamp de la Geneste, 19, bd de Grancy, Lau-
sanne. Tél. (021) 26 36 99.

Une rationalisation dont **ELMO** vous profitez.

20%

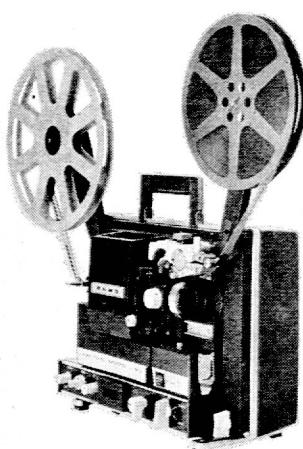
de rabais «à l'emporter»
pour appareils audio-visuels

5%

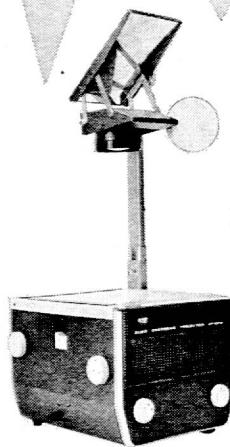
d'escompte au comptant!

Les appareils audio-visuels Elmo à prix sensationnels. Nous n'avons plus de représentants dans le secteur audio-visuel. Les frais ainsi économisés sont reportés en déduction sur les prix!

Deux exemples
de notre assortiment:



Elmo-Filmatic 16-A
Projecteur 16 mm automatique pour films muets et sonores magnétiques et optiques.
Projection au ralenti sans scintillement.



Elmo HP-300
le rétroprojecteur de conception moderne.

Visitez notre exposition!

En plus des projecteurs sonores 16 mm et des rétroprojecteurs, vous y trouverez de nombreux appareils spéciaux intéressants pour l'enseignement audio-visuel tels que projecteurs sonores 8 mm, projecteurs de diapositives en bande avec magnétophone à cassette, projecteurs de diapositives multi-format, etc.

Faites-vous conseiller par des spécialistes compétents.

Expositions de vente en Suisse occidentale et orientale, ainsi qu'à Bâle. Veuillez demander la documentation désirée à Zurich – elle vous sera envoyée par retour du courrier.

Bon pour documentation

Veuillez m'envoyer pour information la documentation suivante:

- Projecteurs sonores 16 mm
- Rétroprojecteurs
- Projecteurs sonores 8 mm
- Projecteurs de diapositives en bande

Nom:

Adresse:

NPA/Lieu:

A envoyer à Erno Photo SA
Restelbergstrasse 49, 8044 Zurich

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

1820 Montreux
J.-A.



5

Erno Photo SA, Restelbergstrasse 49, 8044 Zurich Tél. 01 289432